

5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU 14 JANVIER  
Le Président Bouteflika félicite son homologue tunisien P. 24

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Samedi 16 janvier 2016 - 6 rabie al thani 1436 - N° 1195 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

LE PRÉSIDENT HOLLANDE, DANS  
UN MESSAGE AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA  
«La France déterminée à coopérer  
avec l'Algérie pour assurer  
le développement durable  
et économique» P. 24



IL REPRÉSENTERA LE PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE AU SOMMET  
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNE-  
MENT DU COMITÉ DES DIX DE L'UA

M. Messahel  
en Namibie P. 24

APPLICATION DU PLAN D'URGENCE DE LA SNVI

## Le groupe de travail installé



Le groupe de travail chargé de la mise en œuvre du plan d'urgence de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI)

a été installé, jeudi, par le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdesselam Bouchouareb.

P. 7



GAÏD SALAH, À LA RÉUNION DES CADRES  
DE L'APPAREIL DE FORMATION

L'ANP "engagée" à mener amplement ses missions constitutionnelles et nationales P. 3

SANTÉ

RADIOLOGIE :  
La formation  
de 72  
spécialistes  
par an reste  
«insuffisante» P. 14

CULTURE

ORAN  
Hommage  
au maître  
de la chanson  
oranaise,  
Blaoui Houari P. 17

FOOTBALL

16<sup>e</sup> JOURNÉE  
DE LA LIGUE 1 MOBILIS :  
CR Belouizdad -  
MC Alger  
à l'affiche P. 21

ANP

LUTTE CONTRE  
LA CONTREBANDE  
38  
contrebandiers  
arrêtés à Bordj  
Badji Mokhtar P. 3

## Météo



### SANTÉ Boudiaf à Tissemsilt



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière M. Abdelmalek Boudiaf, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt.

### ENERGIE Khebri à Adrar

Le ministre de l'Energie, M. Salah Khebri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya d'Adrar.



### DU 16 AU 18 JANVIER, AU PALAIS DE LA CULTURE Salon de la formation continue, par apprentissage et du recrutement en alternance

La 3<sup>e</sup> édition du Salon de la Formation Continue, de la Formation par Apprentissage et du Recrutement en Alternance 2016, se déroulera du 16 au 18 janvier, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria.

### OUARGLA 2<sup>e</sup> édition du rallye autos-motos



Une cinquantaine de participants de différentes wilayas du pays, prendront part à la deuxième édition du rallye autos-motos d'Ouartala, prévue samedi 16 janvier 2016. Issus notamment des wilayas d'Alger, Laghouat, Médéa et Ouartala, ces pilotes devront parcourir une distance de 130 km sur la RN56 reliant Ouartala à la circonscription administrative de Touggourt.

### MARDI AU PALAIS DE LA CULTURE La contribution de la recherche scientifique dans l'agriculture et l'aquaculture

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera mardi 19 janvier, une journée conjointe avec le ministère de l'Enseignement supérieur sur la contribution de la recherche scientifique au renforcement des secteurs de l'agriculture, et de l'aquaculture et de l'agro-alimentaire.

	Max	Min
Alger	20°	06°
Oran	22°	10°
Annaba	22°	08°
Béjaïa	23°	11°
Tamanrasset	24°	09°

## Horaires des prières

Samedi 6 rabie al-thani 1437

Fajr	06:21
Dohr	12:57
Asr	15:35
Maghreb	17:59
Isha	19:23



### CET APRÈS-MIDI À EL BIAR Conférence régionale des cadres Centre de l'ANR

Le secrétaire général de l'Algérie nationale républicaine, le Dr Belkacem Sahli, présidera cet après-midi à partir de 14h à Alger (Cinéma El Biar), la conférence régionale des cadres des wilayas du centre.



### DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «L'hypertension pulmonaire»

Le Pr Rabah Amrane, président de la Société algérienne de l'Hypertension pulmonaire, et le Pr Karima Achour, Chef de service chirurgie thoracique au CHU de Bab El Oued, animeront demain dimanche 17 janvier à 10h30 au Forum de DK News, une conférence-débat sur «l'Hypertension pulmonaire». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



### CE MATIN À 10H30

### Abdellah Djaballah invité du Forum d'El Hiwar

Le Forum du quotidien El Hiwar, reçoit ce matin à partir de 10h30 au siège du journal sis à Ben Aknoun, le président du Front pour la justice et le développement (FJD), M. Abdellah Djaballah.



### ÉCART ENTRE RICHES ET PAUVRES : LE FOSSE SE CREUSE



### CET APRÈS-MIDI À OUED KORICHE

### Gala artistique avec Joe Batoury

Dans le cadre de son programme «Les samedis jeunesse», l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à 14h au centre culturel de Oued Koriche, un gala artistique avec l'artiste Joe Batoury.



### HÔTEL HILTON 19<sup>e</sup> congrès national de radiologie



Sous le haut patronage du Ministre de la Santé, de la Population, et de la Réforme hospitalière, la Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale, organise aujourd'hui à Alger, hôtel Hilton, le 19<sup>e</sup> congrès national de radiologie, les actualités diagnostiques et thérapeutiques ainsi que les dernières innovations technologiques en imagerie médicale seront abordés lors de cette journée. D'éminents spécialistes en imagerie médicale de renommée internationale, algériens exerçant à l'étranger et étrangers participeront à ce congrès.

### CE MATIN À 8H30

### AU CHU DE TIZI-OUZOU

### Journée de formation sur le cancer de la prostate et de la vessie

L'association El Fedjr de Tizi Ouzou, organise ce matin à partir de 8h30 à l'auditorium du CHU Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, une journée de formation sur le cancer de la prostate et de la vessie, en hommage au professeur Ferhat Rahbah. Cette rencontre est destinée aux médecins généralistes, aux résidents (en oncologie médicale, urologie, anatomopathologie, ...) aux urologues et oncologues.

### DK NEWS

### Nouveaux numéros de téléphone et de fax



Le quotidien national d'information DK News dont le siège est sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, informe ses fidèles lecteurs du changement de ses numéros de téléphone et de fax comme suit : Tel : 023.38.49.95/023.38.48.00 – Fax: 023.38.47.95.

# GAÏD SALAH À LA RÉUNION DES CADRES DE L'APPAREIL DE FORMATION L'ANP "engagée" à mener amplement ses missions constitutionnelles

Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a réitéré, jeudi à Alger, l'"engagement de l'Armée à mener amplement ses missions constitutionnelles et nationales".

"Veillant à la stabilité de l'Algérie et inculant les valeurs de sa sécurité et de la quiétude de ses citoyens, l'ANP (...) veille, sous le commandement de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à mener amplement ses missions constitutionnelles et nationales", a souligné Gaïd Salah dans une allocution à la réunion annuelle des cadres de l'appareil de formation de l'ANP.

Il a ajouté que l'ANP veille, également, à "raffermir la confiance partagée avec son peuple. Cette confiance qui considère l'Algérie et seulement l'Algérie, son facteur commun pour lequel tous les efforts se conjuguient".

"Nous nous considérons, en tant que militaires, des boucliers de l'Algérie, des remparts de son indépendance, des défenseurs de son indépendance nationale et de son unité territoriale et populaire.

Tout en étant fiers de ces missions nationales et constitutionnelles qui sont assignées à nos Forces armées, nous veillons continuellement, sans répit, à les accomplir en toutes circonstances", a ajouté le général de Corps d'Armée.

"Nous saluons en premier lieu, la démarche de Son Excellence, M. le président de la République, à travers la révision de la Constitution, que nous considérons à juste titre comme le pivot dans le renforcement du processus démocratique de notre pays et de la vision d'avenir visant à consolider les fondements de l'unité nationale", a-t-il souligné. Le général de Corps d'Armée a mis en valeur les signes de considération, d'appréciation et de reconnaissance, qu'a réservés le projet de révision de la Constitution à l'ANP, "ce qui renforcera, a-t-il dit, sa détermination à mener les missions qui lui sont assignées".

"Il nous convient d'exprimer, à cette occa-



casion, notre profonde gratitude, en tant que militaires, pour ce que nous avons senti comme signes de considération, d'appréciation et de reconnaissance qu'a réservés le présent projet de la Constitution", a noté le vice-ministre de la Défense.

Selon lui, ceci "renforcera certainement la détermination de l'ANP et l'ensemble des services de sécurité à mener leur missions, avec la ferme conviction que l'Algérie qui tire sa force de sa glorieuse histoire, demeurerà, avec l'aide de Dieu, sur le droit chemin et ses dignes fils resteront fidèles à leur serment et sauront mettre leur pays au-dessus de toute considération, en lui réservant la place qui lui convient et en le mettant seul devant de toutes les priorités et de l'ensemble des intérêts personnels".

M. Gaïd Salah a estimé en outre que "les intérêts personnels ne peuvent en aucun cas être un prétexte pour omettre ce qui a été réalisé dans notre pays comme acquis

durant les dernières années, ce qui est une réalité concrète que personne ne peut nier, et qu'il convient aux jeunes générations, à tous les niveaux, de suivre leur chemin et de valoriser les efforts consentis à leur égard, et il est certain qu'elles ont effectivement touché à leurs fruits, à travers l'ensemble du territoire national et dans différents domaines".

Il a cité notamment les réalisations dans le secteur de l'habitat ainsi que dans d'autres secteurs, "et qui constitue, pour lui, de véritables aspects de développement, dont nous sommes convaincus que les générations futures sont conscientes de leurs dimensions et de leur importance et savent pertinemment que relever ces défis et gagner ces enjeux représentent des facteurs certains pour assurer à l'Algérie un avenir meilleur".

M. Gaïd Salah a également mis l'accent à cette occasion, sur les efforts consentis dans le domaine de la formation, rappelant

le grand intérêt qu'il accorde "personnellement" à la ressource humaine, étant la pierre angulaire pour la réussite des efforts de nos Forces armées.

Le général de Corps d'Armée a présidé, à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat à Rouiba (1<sup>er</sup> RM), la réunion annuelle des cadres chargés de la formation de l'ANP, afin d'évaluer l'apprentissage de la formation et de l'enseignement.

La réunion a eu lieu en présence des chefs d'Etat-major des Commandements de forces, des Commandants des établissements de formation militaire et des chargés de la formation au niveau des Commandements de forces et des directions et services centraux.

Par ailleurs, le général de Corps d'Armée a suivi les interventions des cadres, élèves officiers et cadets, qui ont exprimé leur appréciation quant au haut niveau de la formation assurée par des établissements militaires de formation d'excellence, soulignant également leur fierté d'appartenance à l'ANP.

Une deuxième réunion a été présidée par M. Gaïd Salah, en présence des cadres chargés de la formation, dans laquelle il a donné des orientations en insistant sur la "nécessité de redoubler d'efforts" autour des axes à même d'assurer la poursuite de la dynamique engagée dans la perspective d'une constante amélioration des résultats et d'élever le niveau. Ceci, "permettra, a-t-il poursuivi, d'asseoir un système de formation et d'enseignement fiable et efficace, capable de fournir une ressource humaine qualifiée de professionnalisme et apte à relever efficacement les défis sécuritaires liés à la défense nationale. A l'issue de la réunion, le général de Corps d'Armée a suivi un exposé général sur la formation au sein de l'ANP présenté par le chef du Bureau des enseignements militaires à l'Etat-major de l'institution militaire.

## M. ALIOUI, SG DE L'UNPA DEPUIS BLIDA : Le projet de révision de la Constitution va donner une forte impulsion au secteur agricole

Le projet de révision de la Constitution va donner une forte impulsion au secteur agricole, a estimé jeudi à Blida, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui.

"Ce document garantit, pour la première fois, dans son article 17 bis, la protection de l'agriculture, des agriculteurs, des terres agricoles et des ressources en eau", a souligné M. Alioui, à l'ouverture de la deuxième édition de la foire des agrumes, abritée par la commune d'Oued El Alleugue, estimant que les lois qui en découlent seront un "appui pour le développement et la promotion du secteur".

S'exprimant à propos des prix des agrumes sur le marché local, le SG de l'UNPA a soutenu qu'en dépit d'un recul de l'ordre de 20 % de la production nationale d'agrumes, comparativement à 2014, et ce en raison du manque de pluies, ajouté à cela les problèmes d'insuffisance en engrains et en soutien auxquels sont confrontés les agriculteurs, les agrumes "sont forts disponibles", notamment à Blida. "Une wilaya qui approvisionne le marché national à

hauteur de 33% de sa production globale", a-t-il dit. La hausse des prix s'explique, a soutenu M. Alioui, par le "système de commercialisation et de distribution", appelant, à ce titre, le ministère du Commerce à veiller à la "maîtrise des marchés des gros et de détail, et leur organisation de façon à garantir au consommateur un produit à un prix fixé par la loi de l'offre et de la demande".

Il a, d'autre part, pointé du doigt le phénomène de monopole exercé par des intermédiaires, dont le "seul souci est de réaliser un gain rapide, aux dépens du fellah et du consommateur".

À titre indicatif, le SG de l'UNPA a fait cas de l'existence d'un stock d'un (1) million de quintaux de pomme de terre à l'échelle nationale, dont une partie est avariée, et une autre stockée hors système de régulation, alors qu'une autre partie se trouve toujours sur terre, "ce qui a négativement influé sur les prix de ce produit en dépit de sa disponibilité", a-t-il déploré.

C'est pourquoi, il a insisté sur l'impératif, pour les institutions de l'Etat, à leur tête le ministère du

Commerce, de remplir le rôle qui leur est dévolu en matière d'organisation des marchés locaux, en coordination avec les autorités locales (commercialisation, distribution et emballement).

L'agriculteur, dont on exige une disponibilité de la production et qui œuvre pour ce faire, ne peut pas assumer une mission qui est légalement dévolue à des institutions relevant de l'Etat", a estimé le SG de l'UNPA.

En visitant différents stands de cette foire agrumicole, M. Alioui a reçu moult explications sur le leadership de la commune d'Oued El Alleugue dans la filière, ainsi que sa contribution à l'économie nationale.

La localité produit, annuellement, près de 558.000 qx d'agrumes, dans 20 variétés, à leur tête l'orange, avec une moyenne de production de 235.000 qx, qui la place au premier rang national en la matière, suivie par Boufarik et Chebli.

Cette commune compte une superficie de 2.726 ha d'agrumes, soit un taux de 53% de sa surface agricole.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

### 38 passeurs arrêtés à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Trente-huit (38) contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été arrêtés et trois (3) véhicules tout-terrain ainsi que vingt-huit (28) détecteurs de métaux ont été saisis jeudi à Bordj Badji Mokhtar par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6<sup>e</sup> Région militaire) a intercepté, le 14 janvier 2016, trente-huit (38) contrebandiers de différentes nationalités africaines et a saisi trois (3) véhicules tout-terrain, vingt-huit (28) détecteurs de métaux et des téléphones portables", relève la même source.

Par ailleurs et au niveau de la 5<sup>e</sup> Région militaire, des éléments des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf "ont mis en échec des tentatives de contrebande d'importantes quantités de carburant s'élargissant à 30668 litres et ont saisi six (6) véhicules utilisés dans la contrebande".

A Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire), des éléments des gardes-frontières "ont déjoué une tentative de contrebande d'une quantité de carburant s'élargissant à 5.610 litres", ajoute le communiqué du MDN.

APS

## TIZI-OUZOU : LE WALI SORT DE SA RÉSERVE Les investisseurs n'ayant pas réalisé leurs projets seront dessaisis des lots attribués

Les investisseurs n'ayant pas réalisé leurs projets seront dessaisis des lots qui leur ont été attribués dans différentes zones d'activités et industrielles de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé mercredi le wali, Brahim Merad.

Le chef de l'exécutif qui a effectué une visite de travail dans la commune de Tizi-Ouzou et visité la zone d'activité de Tala Athmane, a été informé sur place que des investisseurs qui ont été attributaires de lots de terrain «depuis plus de 30 ans» n'ont pas concrétisé leurs projets, se contentant de clôturer la parcelle en question, retardant par ce comportement le développement de la wilaya, a-t-il déploré. M. Merad a déclaré que de mesures seront prises contre ces opérateurs. «Nous allons commencer par faire un état des lieux du foncier industriel au niveau de la wilaya pour savoir à qui ces lots ont été attribués», a-t-il ajouté. «Nous allons étudier l'ensemble des cas pour savoir avec exactitude la situation du foncier industriel et de l'investissement dans cette wilaya. Les investisseurs qui n'ont pas réalisé l'activité pour laquelle ils ont bénéficié d'un lot de terrain, seront dessaisis du foncier qui sera attribué à d'autres investisseurs», a-t-il averti.

En ne réalisant pas leurs projets, ces opérateurs auront «rompu le contrat moral qui les liait à l'Agence foncière et à la Société de gestion de l'investissement (SOGI)» et leur terrains seront «rééffectués à des opérateurs crédibles qui vont créer de la richesse et de la valeur ajoutée», a-t-il observé. La viabilisation des zones industrielles et d'activité de la wilaya, notamment par la réalisation de voies d'accès et leur raccordement aux réseaux divers (eau, gaz, électricité, téléphonie), est également l'une des priorités inscrites sur l'agenda du wali, a fait savoir ce dernier, afin de réunir toutes les conditions nécessaires à l'investissement, a-t-il précisé.

## HADJAR L'A RÉITÉRÉ Les universités financées à 100% par le Gouvernement

Les universités continueront à être financées à 100% par le gouvernement, a affirmé mercredi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar.

«Le financement de toutes les universités reste à 100% gouvernemental, cette opération étant du ressort du gouvernement», a indiqué M. Hadjar lors d'une conférence de presse animée à l'issue de la Conférence nationale sur l'évaluation du système LMD (Licence-Master-Doctorat).

La loi permet aux universités et aux centres de recherche «d'obtenir des ressources financières supplémentaires» dans le cadre de leurs diverses activités scientifiques (consulting et réalisation d'études pour au profit d'institutions ou d'entreprises, formations intensives en langues étrangères, formation en certificat d'aptitude à la profession d'avocat +CAPA+ ou vente de produits pharmaceutiques ou mécaniques). «50% des revenus de ces activités reviennent aux enseignants, conformément à la loi», a-t-il ajouté. Toutes les universités privées de par le monde «n'exercent qu'après obtention d'un agrément délivré par le ministère de tutelle», a précisé M. Hadjar, soulignant que la loi algérienne autorisait la création d'universités privées selon un cahier des charges bien défini».

Le ministère s'attelle actuellement à l'examen de 4 demandes pour l'ouverture d'universités privées en Algérie, a-t-il dit. Par ailleurs, M. Hadjar a indiqué qu'il n'y avait «pas de différence», auprès des services et instances de la Fonction publique, entre la licence octroyée dans l'ancien système universitaire et celle du système LMD «en vertu du décret publié en 2007». «La différence qui réside dans le nombre d'années d'études entre l'ancien système et le système LMD n'est qu'une question réglementaire», a-t-il souligné. M. Hadjar a appelé les étudiants licenciés de l'ancien système désirant poursuivre leurs études supérieures à «s'intégrer» dans le nouveau système, car «les concours de magister ne seront plus organisés à l'avenir».

## TAYEB LOUH À EL-TARF

# La consolidation de l'autorité judiciaire seul garant des libertés et droits des individus

La consolidation de l'autorité judiciaire et son indépendance est le seul garant des libertés et des droits des individus, a affirmé jeudi à El Tarf le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. Le renforcement de l'autorité judiciaire est le fruit, a-t-il ajouté, d'efforts déployés, jour après jour, dans le cadre des réformes engagées dans le secteur de la Justice, conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et de l'éification d'un Etat de droit.

Intervenant en marge de l'inauguration de la Cour de justice d'El Tarf, le ministre a indiqué que la consolidation de l'autorité judiciaire, faisant partie des axes du projet de la Constitution, est appelée à renforcer l'indépendance de la justice qui repose sur une vision et une conception claires consacrant l'éification d'un Etat de droit.

La poursuite de l'évaluation des ressources humaines est, entre autres articles, prévue dans le projet de révision de la Constitution, a indiqué le ministre qui a rappelé qu'"aucune ingérence dans le travail du magistrat n'est tolérée", mettant, par la même occasion, l'accent sur le comportement irréprochable que ce dernier se doit d'adopter pour être à l'abri de toute atteinte à son intégrité et neutralité.

L'intégrité de la vie privée du citoyen est, par ailleurs, protégée, selon le



projet de la Constitution, sauf sur dérogation justifiée de l'autorité judiciaire, a-t-il soutenu. Elle s'inscrit dans le cadre de la protection des droits et libertés civiques et instaure davantage de confiance entre le citoyen et ses institutions, principalement la Cour de justice d'El Tarf qui dépendait de la Cour de Annaba chapeautait quatre tribunaux (El Tarf, Bouhadjar, El Kala et Dréan).

Sur place, le ministre a demandé de procéder à l'extension de cette Cour en la renforçant par deux autres salles d'audience vu que la superficie bâtie est de 1532 m<sup>2</sup> sur 6.300 m<sup>2</sup>.

L'ouverture de Cours de justice à travers l'ensemble du pays s'inscrit en droite ligne de la politique visant à rapprocher l'administration du justiciable et améliorer les prestations de service des institutions, a rappelé le ministre de la Justice, garde des Sceaux.

## BOUDJEMÂ TALAÏ L'A ANNONCÉ À TINDOUF

# Une voie ferrée Ghar Djebilet-Abadla projetée, en prévision de l'exploitation des mines de la région

La réalisation d'une ligne ferroviaire devant relier Ghar Djebilet (Tindouf) et Abadla (Béchar) est projetée dans la perspective d'exploiter les gisements miniers de la région, a annoncé mercredi à Tindouf le ministre des Transports, Boudjemâ Talaï.

«Un projet de réalisation d'une voie ferrée devant relier Ghar Djebilet (Tindouf) et Abadla (Béchar), sur une distance de 950 km, sera réalisée dans la perspective de l'exploitation des ressources minières qui renferme la région de Ghar Djebilet et de hisser cette dernière en pôle de développement économique», a affirmé M. Talaï à la presse, en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf.

Selon le ministre, cette ligne ferroviaire devra assurer le transport, via la wilaya de Béchar, des minéraux, fer et acier, extraits à Ghar Djebilet, vers un port minier à réaliser parallèlement à ce projet de voie ferrée, ayant leur acheminement vers les complexes d'Oran et de Jijel à des fins de transformation



en produits destinés à l'exploitation et l'exportation vers les marchés internationaux.

Le développement économique dans cette région est tributaire de l'exploitation des gisements de fer et d'acier de Ghar Djebilet, et dont le transport des minéraux requiert la mobilisation de moyens modernes, a estimé M. Talaï avant de mettre en exergue les importantes réserves minières existantes et susceptibles de permettre

le développement économique du pays hors hydrocarbures.

«Le financement de pareils investissements rentables, aux importantes retombées positives sur l'économie nationale, en général, et le développement local, en particulier, s'effectuera hors trésor public», a fait savoir, par ailleurs, le ministre des Transports.

Lors de sa visite d'une journée dans la wilaya de Tindouf, M. Talaï a inauguré

une desserte aérienne hebdomadaire, en aller-retour, entre Alger et Tindouf, assurée par la compagnie Tassili-Airlines, et a fait part, dans ce même cadre, d'une réflexion en cours pour l'ouverture d'autres lignes aériennes reliant Tindouf à d'autres wilayas, et ce en fonction de la demande. La ministre a fait savoir, par ailleurs, que la ligne aérienne devant relier Alger à Nouakchott (Mauritanie) via Tindouf, sera lancée en avril prochain.

Lors de cette visite de travail, M. Talaï a inspecté le chantier, livrable au premier trimestre 2016, d'extension de l'aérogare de l'aéroport «Commandant Farradj» de Tindouf, pour lequel (réalisation et équipement) a été allouée une enveloppe de plus de 190 millions DA, selon les explications fournies.

Le ministre des Transports a, au terme de sa visite, inauguré le nouveau siège de la compagnie de transport aérien Tassili-Airlines, au centre-ville de Tindouf.

APS

# HABITAT AADL: 40.000 décisions de pré-affectation remises aux anciens souscripteurs en 2016

Près de 40.000 décisions de pré-affectation seront remises en 2016 aux souscripteurs au programme de location-vente «2001-2002», a annoncé mercredi le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi.

«40.000 décisions de pré-affectation seront remises, à partir du 8 février, aux souscripteurs au programme AADL 2001-2002, à raison de 1.000 à 1.500 décisions par semaine», a déclaré M. Belaribi dans un entretien à l'APS. «Tous les moyens logistiques ont été réunis pour ce faire», a affirmé M. Belaribi.

Pour rappel, l'Agence a établi une liste de tous les souscripteurs au programme de 2001-2002 concernés, classés par ordre chronologique de souscription, en présence d'un huissier de justice pour garantir la transparence de l'opération.

Outre le site d'implantation du logement, les décisions de pré-affectation comportent toutes les données relatives au logement (nombre de chambres, étage etc.). Les bénéficiaires pourront ainsi visiter leurs logements dès l'obtention des décisions, d'autant que le taux de réalisation dans les sites concernés par l'opération dépasse les 70%.

Les souscripteurs qui reçoivent les décisions de pré-affectation doivent verser la troisième tranche, estimée à 3% du prix du logement, soit 105.000 DA pour un F3 et 135.000 DA pour un F4.

Cette démarche fait suite à la promulgation d'un décret exécutif signé à la fin décembre 2015 par le Premier ministre, lequel prévoit le versement de 10% du prix du logement après validation de la demande formulée par l'acquéreur auprès du promoteur AADL, 5% au moment du démarrage des travaux du site d'implantation du logement, 5% au moment de l'affectation et les derniers 5% au moment de la prise de possession du logement par le bénéficiaire.



Par ailleurs, le directeur général de l'AADL a démenti les rumeurs concernant une éventuelle hausse des prix des logements de location-vente, précisant qu'il s'agissait seulement d'une réévaluation de l'opération de paiement, après introduction des décisions de pré-affectation dans le processus de souscription contrairement au premier programme «AADL».

#### Vers la réception en 2016 de tous les projets lancés en 2013

Parallèlement à la remise des décisions de pré-affectation, les travaux de réalisation des projets de logement connaissent un rythme effréné en prévision de leur distribution aux bénéficiaires dans les plus brefs délais. Dans ce contexte, M. Belaribi a précisé que l'AADL ambitionnait de réceptionner en 2016 tous les projets lancés en 2013, estimant que les conditions climatiques marquées par une faible pluviométrie avaient contribué à l'avancement des travaux. «Les conditions climatiques vont nous aider à relever le défi lié à la réception des projets lancés en 2013», a déclaré le responsable promettant «beau-

coup de surprises en 2016». M. Belaribi a, par ailleurs, indiqué que les souscripteurs au programme 2001-2002 dans la wilaya d'Annaba pourront avoir leurs clés directement, et ce à l'occasion de la visite du Premier ministre prévue durant les semaines à venir. Les travaux au niveau des sites de Boukhedra et El Kalitoussa, dans la même wilaya, qui comptent près de 600 logements seront achevés dans les prochains jours. A Alger, les travaux aux sites de Ouled Fayet, Djenane Sfari, Reghaia, Sidi Abdellah et Bouinian avancent à un rythme remarquable, a indiqué le Directeur général de l'AADL qui a ajouté que les travaux de voirie et réseau divers (VRD) avaient été entamés récemment dans certains de ces sites.

Pour ce qui est des souscripteurs à l'AADL pour l'année 2013, l'opération du choix des sites sur Internet débutera le 11 mars avant la remise des ordres de versement de la deuxième tranche. Les décisions de pré-affectation seront remises à partir du 31 mai aux bénéficiaires du premier quota de logements, proposé pour le choix des sites sélectionnés sur la base de l'état d'avancement des travaux (plus de 70%). D'autres opérations de choix des sites seront organisées au profit des autres souscripteurs de 2013, dont le nombre s'élève à près de 420.000, au fur et à mesure que les travaux atteignent un taux de réalisation de 70%.

Les souscripteurs à l'AADL 2013 dans d'autres wilayas pourront recevoir directement leurs décisions de pré-affectation, les projets de logement prévus dans leurs wilayas étant en cours d'achèvement.

cahiers de charges sont mis à la disposition des entreprises soumissionnaires.

Les appels d'offres pour la réalisation des études techniques et de suivi d'une tranche de 200 logements répartie équitablement entre les communes de Rouissat et Témacine seront lancée "très prochainement".

Les logements du programme AADL seront, selon les instructions de la tutelle, réalisés en formule "individuelle" ou en duplex d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> chacun, une formule très prisée localement et répondant

aux conditions naturelles de la région.

Le parc immobilier de la wilaya d'Ouargla a été renforcé depuis 2010 d'un programme global de près de 63.000 unités de logements, dont 3.900 de type location-vente, 27.395 unités rurales, 20.777 de type public locatif, 3.976 logements entre promotionnels aidés et sociaux participatifs, en plus de 1.500 logements promotionnels publics, ainsi que 5.499 logements de fonction et promotionnels privés, selon les données de la direction de l'habitat.

partie de ces familles a été relogée au niveau du pôle urbain de la commune, alors que le reste des bénéficiaires a été réparti sur d'autres sites, situés au niveau du chef-lieu de commune.

Soixante-dix autres familles, résidantes dans différents quartiers du centre-ville de la commune de Azziz, 96 km au sud de Médéa, ont été relogées, le même jour, dans des appartements neufs dotés de toutes les commodités, au nouveau pôle urbain de la ville, a-t-on ajouté.

## AADL-2: Lancement en chantier de 2.200 logements avant avril à Ouargla

Un programme de 2.200 logements de type location-vente relevant de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL-2), sera lancé avant la fin du premier trimestre de 2016 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris jeudi de la direction locale de l'Habitat. Visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ce projet, dont les études techniques ont été finalisées, est réparti entre la commune d'Ouargla (1.700 unités) et la circonscription administrative de Touggourt (500), a précisé le directeur

de l'habitat, Rachid Mohammedi. Ce programme, qui a attribué de gré-à-gré à une entreprise de réalisation saoudienne, fait partie d'un programme AADL de 2.600 logements retenu en faveur de la wilaya et réparti à travers les communes d'Ouargla, Rouissat, Témacine, Sidi Khouiled et la circonscription administrative de Touggourt, a-t-il ajouté.

Selon le responsable, la commune de Sidi Khouiled bénéficie d'une tranche de 200 unités ayant fait l'objet, la mi-décembre dernier, d'appels d'offres, et dont les

Appel à 150 familles résidant dans des conditions précaires ont été relogées mercredi lors de deux opérations distinctes menées dans les communes de Chahbounia et de Azziz, au Sud de Médéa, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. La première opération de relogement a touché mercredi 80 familles, issues de la commune de Chahbounia, 117 km au sud de Médéa, dont une trentaine de familles habitant dans des constructions insalubres, a indiqué la même source. Elle a précisé qu'une

## INDUSTRIE L'arrêté interministériel sur le crédit à la consommation publié au JO

L'arrêté interministériel fixant les conditions et modalités d'offres en matière de crédit à la consommation a été publié au *Journal officiel* n°1 de l'année 2016.

Signé par les ministres, respectivement, des Finances, de l'Industrie et des mines et du Commerce, le texte de six articles fixe notamment la liste des biens éligibles au crédit à la consommation, composée de sept catégories de produits.

Sont éligibles au crédit à la consommation "les biens fabriqués par des entreprises exerçant une activité de production sur le territoire national et qui produisent ou assemblent en Algérie des biens destinés aux particuliers", note l'arrêté 1 de l'arrêté.

Les entreprises "désirant adhérer à ce dispositif doivent se rapprocher d'une banque de leur choix pour l'accomplissement des formalités nécessaires au crédit à la consommation", précise le texte.

L'octroi du crédit à la consommation est "conditionné par la présentation d'une facture établie au nom du bénéficiaire, accompagnée d'une attestation délivrée par l'entreprise exerçant une activité de production sur le territoire national, attestant que le bien objet de la demande de crédit est produit ou assemblé en Algérie".

L'arrêté souligne que "la liste des biens éligibles est actualisée, en tant que de besoin, sur la base des demandes émanant des entreprises et validée par un comité interministériel (finances, industries et mines et commerce) qui sera institué à cet effet."

La liste des activités et gammes de produits éligibles au crédit à la consommation se compose de:

- 1-Activité de fabrication d'appareils électriques et électroménagers: téléviseurs, vidéo, son et mp3, appareils photos et caméscopes, chauffages, climatiseurs, réfrigérateurs, équipements de cuisine domestique, équipements de lavages domestiques et petits électroménagers
- 2-Activité de fabrication des téléphones, tablettes et smartphones: Téléphones, téléphones cellulaires et tablettes
- 3-Activité construction de véhicules automobiles et motocycles de moteurs thermiques:
  - Voitures particulières de tourisme
  - Cycles et tricycles à moteur
- 4-Activité de fabrication de machines de bureau et de traitement de l'information: Ordinateurs, autres équipements informatiques et accessoires
- 5-Activité de fabrication industrielle d'ensembles d'ameublement en bois à usage domestique: Meubles, ensembles de mobilier et d'accessoires en bois ou associés à d'autres matières, à usage domestique.
- 6-Activité des textiles et cuirs: Tissu d'ameublement, tapisserie, moquette et literie
- 7-Activité des matériaux de construction: céramique et céramique sanitaire.

APS

## MÉDÉA : 150 familles relogées à Chahbounia et Azziz

## Mme BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ Les examens du baccalauréat et du BEM avant le mois de Ramadhan

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé jeudi à Alger que les examens du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM) interviendront avant le mois de Ramadhan.

Le ministère de l'Education nationale a décidé d'"introduire des modifications au calendrier des examens, notamment du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM)", a précisé Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de sa rencontre avec les syndicats du secteur, assurant que ces examens "interviendront avant le mois de Ramadhan". Le ministère a "souhaité arrêter les dates de ces examens en coordination avec les partenaires sociaux représentés par les syndicats du secteur et les associations de parents d'élèves par la mise en place d'un groupe de travail ad hoc opérationnel dès aujourd'hui (hier)", a souligné la ministre.

"Les dates des examens du bacca-



lauréat et du BEM seront annoncées dans une dizaine de jours", a affirmé Mme Benghebrit, précisant que les propositions d'ores et déjà formulées en ce sens seront étudiées dans la cadre du groupe de travail. La ministre a appelé les enseignants et les partenaires sociaux à "veiller au bon déroulement des cours des deuxièmes et troisièmes trimestres et à l'achèvement des programmes à travers tous les établissements". Mme Benghebrit a précisé que cette décision faisait suite aux demandes incessantes en ce sens des candidats au baccalauréat. L'examen du BEM était initialement prévu du 7 au 9 juin 2016 et celui du baccalauréat du 12 au 16 juin 2016.

## LE COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE, LE GÉNÉRAL-MAJOR MENAD NOUBA À PARTIR DE OUARGLA : Une bonne formation pour un meilleur accomplissement des missions de la Gendarmerie nationale

Une bonne formation de l'élément assure un meilleur accomplissement de ses missions, a indiqué jeudi à Touggourt (Ouargla), relevant de la 4e Région militaire, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba.

"La bonne formation, à la base du travail de toute institution, permet à l'élément d'accomplir ses missions de la meilleure façon, au niveau de l'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale déployées à travers le territoire national", a affirmé le commandant de la Gendarmerie nationale, lors d'une rencontre avec les officiers et cadres du centre d'instruction des agents de la Gendarmerie nationale Mohamed-Chafou, à Touggourt (160 km au nord d'Ouargla).

"Le programme arrêté pour la formation devra être au diapason de la formation moderne permettant à l'élément d'acquérir de bonnes connaissances et informations durant la période d'instruction", a-t-il ajouté.

Le général-major Menad a indiqué que sa visite à

cette institution de formation s'inscrit dans le cadre de la communication permanente entre cadres centraux et formateurs exerçant au niveau des écoles et centres relevant du corps de la Gendarmerie nationale.

Le Commandant de la Gendarmerie nationale a, lors de sa visite, inspecté la promotion formée au centre d'instruction des agents de la Gendarmerie nationale à Touggourt où il a inspecté des structures du centre et s'est enquis des conditions de formation et des spécialités dispensées dans le cadre de la mise à niveau de la formation. Cet officier supérieur a également reçu des explications sur les structures en cours de réalisation au niveau du centre susceptibles d'accroître sa capacité d'accueil, à l'instar de l'extension de la salle de réunions de 500 places dont les travaux sont à 80% d'avancement.

Le Commandant de la Gendarmerie nationale a, à ce titre, donné des instructions pour hâter la cadence des travaux de réalisation afin de livrer cette structure durant la première quinzaine du mois d'avril prochain.

## LE COMMANDEMENT RÉGIONAL D'ORAN DE LA GN : Des résultats positifs en matière de lutte contre le crime organisé en 2015

Les unités du 2e commandement régional d'Oran de la Gendarmerie nationale ont réalisé des résultats plus que positifs en matière de lutte contre le crime organisé durant l'année 2015, a indiqué mercredi le commandant régional de ce corps, le général Tahar Othmani.

Lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de ces unités, le responsable a signalé le démantèlement en 2015 de 166 réseaux criminels dont 62 spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogue, tout en soulignant une baisse de 24% du taux de criminalité par rapport à 2014.

Une importante baisse de 46% a été enregistrée également pour ce qui est quantités de kif saisies (45.727,26 kg en 2015 contre 84.077,7 kg en 2014), a-t-on indiqué.

Le bilan présenté fait état aussi de 967 affaires de drogue traitées en 2015 contre 931 en 2014 et de l'arrestation de 1.428 personnes impliquées et la saisie d'une quantité de cocaïne et de psychotropes. La quantité de carburant saisie dans le cadre de la

lutte contre la contrebande a connu une hausse de 45%, alors que celle du bétail, des produits alimentaires a enregistré une baisse, a-t-on encore relevé faisant remarquer également une baisse des affaires de vol de voitures de 12% et une hausse du nombre de véhicules volés récupérés de 52%. A une question concernant les moyens de lutte contre la criminalité, le commandant régional de Gendarmerie nationale a répondu que «les moyens mis à notre disposition par l'Etat sont suffisants nous permettant d'exercer nos missions en toute tranquillité et de réaliser, par conséquent, des résultats».

Le général Tahar Othmani a ajouté que «les moyens offerts nous permettent d'étudier les crimes et autres phénomènes, leur évolution, de parer à toute eventualité et parfois anticiper».

Ces résultats ont été obtenus grâce à la coordination entre différents acteurs, l'analyse des phénomènes et crimes, la mise en place de plans de sécurité pour démanteler des réseaux et l'élimination des affaires criminelles en recourant à la police

scientifique et technique dans plus de 13% des affaires, ainsi qu'à l'augmentation des prestations externes de jour et de nuit. La couverture sécuritaire à travers le territoire du 2e commandement régional de Gendarmerie nationale a atteint 82%, a-t-on indiqué. Une hausse a été relevée en matière de répression des crimes et délits portant atteinte à l'environnement (32%), de protection des biens (plus du double), de protection des mineurs (50%) et des activités mixtes avec les Douanes (55%).

En matière de sécurité routière, il a été recensé 3.899 accidents de la circulation faisant 792 morts et 7.027 blessés, soit une baisse du nombre d'accidents de 13% en 2015 par rapport à 2014, grâce à la prise de conscience du citoyen, la contribution des médias à l'effort de sensibilisation, l'éradication de points noirs, l'intensification des campagnes de sensibilisation de la Gendarmerie nationale à l'adresse des usagers de la route et en milieu scolaire et le déploiement des brigades sécuritaires, a-t-on souligné.

**OULD ALI À PARTIR DE GHARDAÏA : Privilégier le dialogue et la concertation dans le règlement des problèmes socioprofessionnels**



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, a exhorté, mercredi depuis Zelfana (Ghardaïa), les travailleurs de son secteur à privilégier le dialogue et la concertation pour solutionner les problèmes socioprofessionnels. S'exprimant lors d'une rencontre régionale des cadres syndicaux affiliés à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) du secteur de la jeunesse et des sports, issus de 14 wilayas dans le centre et dans le sud du pays, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de la concertation avec les différents partenaires sociaux pour créer un climat serein de travail dans les différentes structures relevant du secteur. «Nous sommes déterminés à intégrer dans notre programme de travail les doléances soulevées par les représentants des travailleurs des différentes wilayas, en vue d'apporter des correctifs aux dysfonctionnements existants dans notre secteur», a-t-il souligné. Cette rencontre constitue un cadre idéal visant à identifier, diagnostiquer et étudier la relation des travailleurs et des cadres du secteur ainsi que les jeunes exploitant les structures du secteur, avec le département ministériel et à trouver des solutions objectives et pragmatiques aux questions liées à la vie socioprofessionnelle des travailleurs, a estimé M. Ould Ali.

«Le projet de révision de la Constitution renforce les acquis des travailleurs et garantit à ces derniers leurs droits à la protection sociale, au logement, à la santé et au travail», a-t-il souligné dans ce contexte. De son côté, le responsable du syndicat national des travailleurs du secteur de la jeunesse et des sports a salué la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports à cette rencontre de concertation et d'évaluation des différents problèmes enregistrés dans le secteur, afin de permettre des relations de travail en symbiose avec les aspirations des travailleurs. Le ministre a entamé sa visite de travail dans la wilaya de Ghardaïa par l'inspection de l'auberge de jeunes et du pôle sportif de Zelfana, composé d'une salle omnisports et d'un stade de football doté d'une pelouse synthétique de dernière génération, avant de visiter la piscine semi-olympique et l'auberge de jeunes de Métilli.

M. Ould Ali a indiqué, lors de cette visite, qu'un intérêt particulier a été accordé par l'Etat aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, à travers la réalisation des infrastructures sportives et de jeunesse, afin de permettre aux jeunes de s'épanouir et de promouvoir leurs talents dans différentes disciplines.

Il a aussi appelé les responsables de son secteur à être à l'écoute des jeunes et à utiliser rationnellement les infrastructures existantes, notamment les auberges, dans le but de permettre aux jeunes des différentes régions de connaître leur pays et de nouer des relations. Au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre a inspecté le pôle sportif et le projet de réalisation d'une piscine et d'une salle omnisports à Oued-Nechou, avant de visiter le complexe de loisirs, le nouveau siège de l'Office des établissements de jeunes et la piscine de proximité au quartier Bouhraoua, ainsi que le chantier d'une auberge de jeunesse à Ghardaïa.

APS

## SNVI

# Installation du groupe de travail pour l'application du plan d'urgence

Le groupe de travail chargé de la mise en œuvre du plan d'urgence de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) a été installé, jeudi, par le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdesselam Bouchouareb.

C'est en application des résolutions du Conseil interministériel, réuni à la fin décembre dernier pour l'adoption du plan d'urgence au profit du groupe SNVI, que M. Bouchouareb a présidé, jeudi au siège de son ministère, une réunion de travail consacrée à la mise en œuvre de ce plan dans son premier volet et à l'installation du Comité de travail en charge de la mise en œuvre des décisions de ce Conseil interministériel, a indiqué un communiqué de ce ministère.

Ce plan d'urgence s'articule autour de trois niveaux de traitement, fait savoir la même source. Le premier niveau concerne la relance de la production pour la ramener à un niveau acceptable, la satisfaction des clients dont certains attendent la livraison de leur commande depuis plusieurs années et l'apaisement du climat social. Ce premier niveau de traitement consacre un financement immédiat d'un montant de 5,4 milliards DA pour financer les intrants en vue de compléter l'encours de production qui générera un chiffre d'affaires de 1,8 milliard DA, assurent le fonds de roulement indispensable au fonctionnement, et la couverture des salaires incluant les indemnités de départs en retraite.

Le deuxième niveau de traitement, qui a trait à la prise en charge de la question des dettes de ce groupe public, permettra d'éviter le blocage du fonctionnement de l'entreprise par les différents créanciers, note le



communiqué. L'objectif escompté est la recherche de l'efficacité, l'amélioration de la productivité et une meilleure relation avec les différents partenaires, explique le ministère.

Quant au troisième niveau de traitement, il a pour finalité la mise en place des conditions de concrétisation du budget de l'exercice 2016 pour une enveloppe de 12,25 milliards DA, qui couvrira l'approvisionnement des intrants locaux à financer par un crédit à moyen terme ainsi que l'approvisionnement des intrants à l'import à financer par un crédit à moyen terme.

Outre ce dispositif devant assurer la relance de l'activité de la SNVI, d'autres mesures internes seront également menées. Il s'agit d'élaborer un Pacte de stabilité à négocier et à arrêter avec le partenaire social, d'accélérer

la mise en œuvre du plan de développement du groupe bénéficiant d'un crédit bancaire à taux bonifié de l'ordre de 9,7 milliards DA, et de mettre en œuvre un plan d'action relatif à la stratégie corporative du groupe SNVI.

La cérémonie d'installation de ce groupe de travail s'est déroulée en présence également du ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget et de la prospective, M. Hadji Baba Ammi, du Directeur de l'industrie militaire au ministère de la Défense nationale, le général-major Rachid Chouaki, du Directeur général du Trésor public, du Directeur général du secteur public marchand au ministère de l'Industrie et des mines, ainsi que des P-DG de la SNVI et de la BNA.

## INDUSTRIE

# Production record de ciment par le groupe public Gica en 2015

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) a réalisé une production record en 2015 qui s'est établie à 12.143.557 tonnes de ciment contre 11.555.280 tonnes en 2014 (+5%), a appris, mercredi, l'APS auprès de ce groupe. La production a dépassé les prévisions qui tablaient sur 11.617.500 de tonnes sur 2015, soit 526.057 tonnes de ciment de plus par rapport aux pronostics.



Les quantités de ciment produites par les 12 cimenteries de ce groupe "ont été totalement injectées sur le marché national, honoraient, ainsi, toutes les commandes et les besoins exprimés par les opérateurs du marché de la construction", affirme la même source. Leader de l'industrie du ciment en Algérie, le groupe s'est fixé comme priorité de contribuer à combler le déficit en matière de ciment, estimé à quelque quatre millions de tonnes/an, avec le lancement de grands chantiers de réalisation de logements et d'infrastructures.

A l'horizon 2019, Gica compte augmenter sa production à près de 23 millions de tonnes conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à encourager l'investissement pro-

ductif, notamment dans les filières stratégiques, et à réduire les importations. Pour atteindre cet objectif, le groupe prévoit l'extension des capacités de production de quatre (4) de ses cimenteries en exploitation et la réalisation prochaine de deux (2) nouvelles usines de ciment.

L'extension des capacités des usines d'Aïn El Kebira (Sétif) et de Chlef, prévue d'ici fin 2016, permettra d'augmenter la production du groupe à 16 millions de tonnes par an. Ainsi, la production du groupe devrait enregistrer à fin 2016 une hausse de quatre millions de tonnes par rapport à la production actuelle, ce qui permettra "de remplacer les importations du ciment par

le produit national", avance Gica. En outre, les projets d'installation de nouvelles lignes de production dans les cimenteries de Zahana (Mascara) et de Béni Saf (Aïn Temouchent) devraient générer une capacité additionnelle de 3,5 millions de tonnes/an. Les projets de nouvelles cimenteries d'Oum El Bouaghi et de Béchar, qui entreront en production en novembre 2018, augmenteront, de leur part, la production de ciment du groupe de 3 millions de tonnes/an.

Une fois tous les besoins du marché national en ciment satisfaits, le groupe envisage "de se positionner et de s'orienter vers le marché international". Par ailleurs, cette entre-

prise publique fait savoir que la diversification de ses produits, à l'instar des groupes cimentiers internationaux, n'est pas en reste puisqu'elle s'est déjà lancée dans la production des granulats et du béton prêt à l'emploi (Bpe). Dans ce cadre, elle vise à atteindre une production globale de 7 millions de tonnes par an de granulats et une capacité annuelle de 3.489.200 m<sup>3</sup> de Bpe.

Gica compte 23 filiales dont 12 cimenteries, trois sociétés de production de granulats, un centre de formation de l'industrie des ciments (Cfic) et un centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (Cetim).

En 2014, l'Algérie a importé 5,72 millions de tonnes de ciment, en hausse de près de 30% par rapport à 2013 (4,43 millions de tonnes), selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis), rappelle-t-on.

Les cimenteries publiques et privées du pays produisent annuellement quelque 18 millions de tonnes de ciment alors que les besoins sont estimés à plus de 22 millions de tonnes.

## LICENCES D'IMPORTATION: Les contingents quantitatifs de 3 produits fixés

Les contingents quantitatifs des licences d'importation des véhicules, du ciment et de l'acier rond à béton ont été fixés pour l'année 2016, a appris l'APS auprès d'un membre du Comité chargé de délivrance de ces licences. Ainsi, le contingent des véhicules a été fixé à 152.000 unités sur l'année 2016, alors que le nombre des véhicules importés en 2015 a été de l'ordre de 300.000 unités (contre 439.637 unités en 2014).

Ce contingent concerne les véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type "break" et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. Concernant le contingent quantitatif du ciment portland gris, il a été fixé à 1,5 million de tonnes, précise la même source.

Quant à l'acier rond à béton (comportant des indentations bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage), son contingent a été fixé à 2 millions de tonnes.

Selon la même source, tout opérateur économique, personne physique ou morale, remplissant les conditions conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, peut introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise. L'avis d'ouverture des contingents est à compter du 14 janvier jusqu'au 3 février 2016. L'opérateur doit déposer le formulaire dûment renseigné, à télécharger sur le site web du ministère du Commerce, auprès de la direction du commerce de wilaya territorialement compétente.

Cette demande doit être accompagnée d'une copie du registre du commerce, une facture pro forma indiquant le produit, la qualité, la valeur et l'origine du produit, un extrait de rôle, une attestation de mise à jour avec la Cnas ou la Casnos et un questionnaire d'identification de l'opérateur économique à renseigner. Cette liste peut éventuellement être élargie à d'autres produits et marchandises.

## INVESTISSEMENTS Des projets d'une valeur de 156 milliards de DA agréés par le Calpiref à Médéa

Le montant global des projets d'investissement agréés, depuis 2011, par le comité d'assistance à la localisation, la promotion des investissements et la régulation foncière (Calpiref) de Médéa, s'élève à 156 milliards de dinars, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Ces investissements ciblent essentiellement le segment de l'industrie et la transformation, qui représente plus de 50% des projets agréés, suivi du segment des matériaux de construction et l'industrie agroalimentaire, avec respectivement 24 et 20% des projets qui ont obtenu le quitus du comité, a-t-on expliqué. La même source a fait état, dans ce contexte, de l'agrément de pas moins de 311 projets d'investissements appelés à générer, une fois concrétisés, pas moins de 36245 postes d'emplois directs, précisant que ces nouvelles opportunités de travail vont contribuer à absorber une part importante de la main-d'œuvre locale, notamment les diplômés universitaires, en quête d'emploi. Une superficie totale de 513 hectares a été cédée, en concession, à ses investisseurs, répartie, sur trois zones industrielles, huit zones d'activités et le nouveau parc industriel de la ville de Ksar-el-Boukhari, qui s'étend, sur une superficie de 200 hectares, a-t-on indiqué. On apprend, par ailleurs, qu'une série de dispositions ont été prises par le chef de l'exécutif, lors d'une récente rencontre avec ces investisseurs, en vue d'accélérer la matérialisation de ces projets et à encourager d'autres hommes d'affaires à venir s'installer dans la wilaya.

Parmi ces dispositions, l'accompagnement des investisseurs durant les différentes étapes d'exécution de leur projet, l'allègement des procédures de traitement des dossiers administratifs, la mise en place des conditions, matériels notamment, susceptibles d'éviter tout obstacle ou contrainte au démarrage de ces projets, ont ajouté les services de la wilaya.

## EL-TARF

## 5.900 foyers seront raccordés prochainement au gaz naturel

Quelque 5.900 foyers répartis dans les localités de Cheffia, Lac des oiseaux, Zitouna, El Kous et Berrihane seront raccordés au gaz naturel avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, du directeur de wilaya de l'énergie (DEW), Fethallah Athmani.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 porte sur le raccordement d'un total de 31.840 foyers sur un linéaire de 1.178 km entre réseau de transport et réseau de distribution, a ajouté le responsable.

La première phase de ce programme comprend la réalisation de 124.319 km de réseau de transport et un autre de distribution de 188.553 km, a indiqué la même source ajoutant que les travaux qui sont en voie d'achèvement, se poursuivent à un taux dépassant les 90%. Selon le DEW, les deux autres phases de ce programme portent sur le raccordement d'un total de plus de 26.000 foyers. La wilaya d'El Tarf a réalisé une avancée



en matière de raccordement au réseau du gaz de ville, atteignant près de 60% fin 2015, a-t-on affirmé précisant que ce taux dépassera les 85%, après

l'achèvement, fin 2016, des projets retenus dans le cadre du quinquennat 2010-2014 et du programme complémentaire affecté à cette wilaya.

## BATNA

## Reception de deux ouvrages d'art fin février à M'doukel



Deux (2) ouvrages d'art en réalisation dans la commune de M'doukel (Batna), seront réceptionnés la fin février, a indiqué mardi à l'APS le directeur des travaux publics (DTP) Abderrahmane Abdi.

Le premier ouvrage d'une distance de 100 mètres en réalisation sur la RN70 reliant la commune de M'doukel et celle de Ben Srour dans la wilaya de M'sila, a nécessité une enveloppe financière de 130 millions de dinars, a précisé la même source.

L'opération est inscrite dans le cadre du programme de lutte contre les «points noirs» enregistrés sur le réseau routier de la wilaya, sachant que ce projet a été réalisé sur l'oued Zerzour qui était souvent à l'origine de coupure de la route et de l'enclavement de la population de cette zone suite à son inondation, selon le responsable. Le second ouvrage d'art est en cours de réalisation sur le chemin communal (CC) entre les localités de M'doukel et de Tolga (Biskra), ajoute la même source, soulignant que la réhabilitation de ce tronçon routier affecté par les inondations des mois d'août et de septembre 2015 coûte 80 millions de dinars. Lors de la visite de travail et d'inspection lundi aux trois communes de la daïra de Barika (Batna), le premier responsable de l'exécutif de la wilaya, Mohamed Salamani a insisté sur la nécessaire prise en compte, dans la construction de ces ouvrages, de la norme qualité et du respect des délais de réalisation. Plusieurs projets en réalisation dans les communes de Bitam, de Barika et de M'doukel dont trois fermes d'élevage avicole, ont aussi fait l'objet de visite de la part du wali.

## CÉLÉBRATION DE YENNAYER A AÏN DEFLA Une grande fête organisée par les élèves de Techta

**Salim Ben**

Une grande manifestation culturelle de Yennayer a été célébrée ce mardi par la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla au lycée Ibn Khaldoun, en présence d'une importante délégation de tamazight dirigée et plusieurs troupes folkloriques et artistiques.

Un riche programme a été tracé par le bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation de la wilaya, durant cette manifestation de tamazight, ou une large exposition des plats, vêtements et ustensile traditionnels, a été étalée « symbolise la perpétuation de la culture berbère, qui a su et pu subsister et résister aux occupations successives à travers les siècles, gardant son cachet et son authenticité ». Nous a dit M. Louhel Nour Eddine, pré-



sident de la délégation du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA).

En effet, beaucoup de gens ont été étonnés de voir l'exploit des élèves de la commune de Techta Zougaha, une région qui se trouve dans l'extrême nord-ouest de la wilaya, et surtout ceux qui ont présenté la pièce théâtrale avec des tenues traditionnelles. Des chants folkloriques ont été aussi présentés par des élèves dirigés par le professeur Guezoul Abdelbaki, cli-

gnant des paroles fabuleuses, basé sur le port de l'identité algérienne, entrant dans le cadre de Yennayer. D'autres activités étaient au programme dont un défilé d'habit traditionnel, un spectacle de danse, un récital poétique et des représentations théâtrales.

Le directeur de l'éducation Mahmoud Fawzi Teboune nous a dit : «Yennayer est une fête, une culture et un patrimoine à sauvegarder». «La wilaya d'Aïn Defla

célèbre chaque année cette date de Yennayer, symbolisant les traditions et l'identité des Algériens. Nous avons lancé l'enseignement de tamazight dans notre région de Techta où les élèves ont accueilli cette expérience avec une grande satisfaction des parents» explique-t-il.

La célébration de Yennayer doit également être une date pour des retrouvailles entre Algériens, une fête que chaque famille algérienne célèbre à sa manière, selon les traditions dictées par les grands-parents. Selon nos sources, la promotion de tamazight en langue officielle dans l'avant-projet de révision de la Constitution, en vue de la consolidation de l'unité nationale, a été accueillie avec une grande joie par l'ensemble des habitants de la région de Techta.

## SÉTIF

## La colère des taxieurs urbains

**Azzeddine Tiouri**

Poursuivant leur mouvement de protestation, des centaines de chauffeurs de taxis de la zone urbaine de Sétif ont assiégié et paralysé, hier, avec leurs véhicules, les alentours de la direction des transports de la wilaya en organisant un sit-in en face de son siège.

A travers ce mouvement d'arrêt de travail, ils voulaient faire entendre leur voix pour exiger d'abolir la décision accordée à un nouvel opérateur privé dans le domaine des taxis, d'ailleurs connu sur la place pour son armada de bus assurant le transport des étudiants, qui commencera à travailler dès le 20 janvier à Sétif en injectant des centaines de véhicules, on parle de 300, dans le circuit déjà saturé.

Les contestataires n'ont cessé de le crier haut et fort que le parc actuel en taxis au niveau de la zone de Sétif est plus que saturé et si la décision venait à être appliquée, disent-ils, augmenterait de façon spectaculaire leur nombre avec un impact négatif sur leur revenu déjà faible et mettrait des centaines de taxieurs au chômage en les poussant à la faillite, leur seul moyen de subsistance pour eux et leurs familles.

Une délégation de protestataires a été reçue par le directeur des transports de la wilaya de Sétif qui leur a signifié que c'était un investissement privé pris en charge par les services de la wilaya. Les mêmes délégués de la corporation ont rencontré un représentant du wali auquel ils ont remis une pétition contenant leurs doléances qui leur a promis de l'étudier pour les informer dans les prochains jours.

## PORTES OUVERTES

## Les élèves découvrent les services de police

Au sein de l'institution policière, la communication prend de plus en plus de place dans la vie quotidienne. Elle a plus de sens, d'intérêt et de réalité lorsqu'elle s'ouvre vers l'extérieur et la proximité. Pour sa redynamisation avec les citoyens et les diverses couches de la société prônée par la Direction générale de la Sécurité nationale, nous signalons que la Sécurité de wilaya de Sétif a organisé et mis en place une opération «Portes ouvertes» au niveau de l'ensemble de ses divers services de police du siège principal ainsi que ceux des arrondissements et Sûretés de daira à l'intention des élèves de différents paliers de l'enseignement et ce, à travers des visites pédagogiques.

Le communiqué de la cellule de communication de la Sécurité de wilaya de Sétif souligne que ces visites encadrées par les responsables des différentes structures de police concernées, entrent dans le cadre de rapprochement entre la police et le citoyen, afin de mieux connaître les diverses missions des services de police.

Cette initiation, ajoute la même source, porte sur l'explication des différentes actions des services de police notamment la sensibilisation de ces élèves sur les dangers qui les guettent quotidiennement à savoir les accidents de la circulation.

Par ailleurs, ces jeunes ont reçu des explications sur le fonctionnement des nombreux équipements sophistiqués dont sont dotés les services de police par leur intérêt dans la recherche et l'identification des auteurs impliqués dans les différentes affaires criminelles et autres infractions au code de la route.

Ces portes ouvertes, nous informe-t-on, ont pour objectif d'inculquer à ces jeunes écoliers, la culture de la communication et de relations en direction des services de police pour assurer une meilleure compréhension dans leurs esprits des nombreuses missions de police sommes toutes au service du citoyen, par la même une bonne coopération.

Cette initiative, nous indique-t-on, a reçu un écho favorable au sein des parents d'élèves et encadrants de l'éducation nationale qui n'ont pas manqué de souligner le rôle important que joue la Direction générale de la Sécurité nationale en direction de la jeunesse, tout en lui faisant savoir que deux numérosverts le 15-48 et le 17, Police secours, sont mis à sa disposition pour toute demande de renseignement et autres informations utiles.

**A. T.**

## EDUCATION:

# Amendement de 58 articles du projet de décision relatif à la gestion des œuvres sociales

**La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé jeudi à Alger que 58 articles du projet de décision définissant le mode de gestion des œuvres sociales ont été amendés.**



Lors d'une rencontre avec les syndicats du secteur, Mme Benghebrit a précisé que l'amendement du projet de décision du 19 février 2012 définitissant le mode de gestion des œuvres sociales a concerné 58 articles sur 77, ajoutant que ces amendements sont intervenus dans le cadre d'une commission multisectorielle installée auparavant.

Cette commission a pris en charge, a-t-elle ajouté, "les préoccupations soulevées dans un cadre organisé et proposé une nouvelle mouture de la décision définissant le mode de gestion des œuvres sociales".

A cette occasion, la ministre a indiqué que trois ans après la promulgation

de la décision définissant le mode de gestion des œuvres sociales, les syndicats du secteur relèvent "des dysfonctionnements".

Elle a estimé que l'administration "ne voit pas d'inconvénient dans la révision du mode de gestion des œuvres sociales", soulignant l'engagement du ministère à "respecter les décisions de cette commission".

La ministre a, par ailleurs, souligné que la rencontre d'aujourd'hui constitue une occasion pour les partenaires de formuler leurs propositions "pour parvenir à un consensus". A défaut d'une solution consensuelle, le ministère poursuivra son action et organisera d'autres ren-

contres pour régler tous les problèmes liés à ce dossier", a-t-elle soutenu.

Elle a rappelé que le Fonds des œuvres sociales est financé "par une contribution annuelle de l'Etat qui octroie une aide supplémentaire à hauteur de 3% des salaires des fonctionnaires".

Elle a ajouté qu'un taux de 0,5% des fonds est consacré au titre de la contribution du Fonds des œuvres sociales à la promotion du logement social pour les travailleurs salariés (Fonds national de préépargne des œuvres sociales) alors qu'un taux de 0,5% constitue une contribution au financement du système de retraite.

## SÉCURITÉ SOCIALE: \_\_\_\_\_

### Les artisans à Oran ne cotisent pas assez

Les artisans adhérent à la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran, ne versent pas de cotisations à la Caisse nationale d'assurances sociales des non-salariés (CASNOS) dans leur majorité, a-t-on appris jeudi du président de la chambre.

En marge d'une rencontre d'information et de sensibilisation sur les œuvres de la CASNOS, Boukhari Ferhat a souligné que de nombreux

artisans ayant une expérience de 10 à 15 ans dans les domaines d'artisanat et des métiers traditionnels ne peuvent pas honorer leurs cotisations. Cette incapacité est due aux charges dont les impôts, à la cherté des matières premières et du loyer de locaux et à la concurrence des produits importés, a-t-il expliqué.

Le nombre des inscrits à la Chambre de l'artisanat et des

métiers d'Oran a atteint 1.200 artisans activant dans les domaines de l'artisanat artistique, productive et de services, selon le responsable.

Organisée au Centre des facilitations sis au centre-ville d'Oran par la chambre d'artisanat et des métiers en collaboration avec la CASNOS, cette rencontre a constitué une occasion pour faire connaître aux artisans les différentes facilités et avan-

tages en matière d'assurances contenues dans la Loi de finances complémentaire de 2015 et les inciter à bénéficier de ces avantages (retraite, soins, ...).

Le responsable du recouvrement à l'agence CASNOS d'Oran, Netour Moussa a appelé, dans ce sens, les artisans à se rapprocher de la caisse pour bénéficier des mesures exceptionnelles offertes jusqu'au 31 mars 2016.

## EL-OUED:

### Trente interventions dans le cadre de journées médico-chirurgicales

Une trentaine d'opérations sont projetées dans le cadre de journées médico-chirurgicales, lancées hier à El-Oued et ciblent les catégories sociales défavorisées, à l'initiative de l'association locale des médecins privés.

Ces interventions chirurgicales concernent 10 cas de cancer du sein, 10 autres d'hernie, en plus de 10 cas de pose de prothèses du genou et du fémur, ont indiqué les organisateurs.

Ces journées médicochirurgicales dans leur sixième édition, s'étalent sur deux jours, sont supervisées par un groupe de spécialistes de différents établissements hospitalo-universitaires d'Alger, et permettront aussi une formation pratique pour les praticiens locaux et un échange d'expériences.

Des efforts seront déployés pour élargir les prochaines éditions de ces journées médicochirurgicales à l'ensemble des spécialités médicales, afin d'épargner aux malades nécessiteux les déplacements vers les établissements hospitalo-universitaires au nord du pays, a indiqué à l'APS le président de l'association organisatrice, Brahim Mida. Le volet académique de ces journées médicochirurgicales a également débuté vendredi et porte sur la pré-



sentation de communications scientifiques concernant cinq axes principaux, à savoir le cancer du sein, les maladies rhumatismales, le diabète, l'hypertension artérielle, et les maladies endocrinianennes.

## BEJAIA PROTECTION CIVILE : Bilan des interventions durant l'année 2015

### Arslan-B

24367 interventions hors plages, 5503 durant la campagne de surveillance des plages et des baignades, soit un total de 29870 interventions.

Les secours et les évacuations sanitaires se chiffrent à 11961 interventions tandis que les accidents de la circulation (durant 2015) étaient au nombre de 1708. 1643 incendies tous types confondus auront marqué 2015 et les « opérations diverses » se sont chiffrées à 6268. L'année écoulée aura malheureusement enregistré, sur, donc, les 1708 accidents de la circulation, 2314 blessés mais 57 décès.

Dans le détail, à propos des 1643 incendies tous types confondus, voici : 126 incendies en milieu urbain, 28 en milieu industriel, 708 en milieu forestier, 78 véhicules et autres engins incendiés et 703 autres feux. Concernant l'assistance aux SDF, le bilan communiqué à DK NEWS par le commandant F.Soufi chargé de la communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Bejaia fait état de 85 opérations. 2119 opérations ont trait à des dispositifs de sécurité, 10 autres à des transferts de cadavres. Autres : 4064.

A. B.

## LU POUR VOUS...

### La « manne pétrolière » de l'autre côté de la barrière

Une chronique (parmi d'autres) signée Jean-Pierre Robin (Libres échanges) parue dans le quotidien français « Le Figaro » dans sa livraison du lundi 4 janvier 2016 porte cette question-titre : « Qu'avons-nous fait de la manne pétrolière ? Des kilomètres en plus ».

Suivie cette assertion-chapeau : « La France utilise plutôt mal les cadeaux qui lui sont tombés du ciel ». Voici quelques extraits-clés de la chronique en question et qui donnent avec une certaine précision (chiffres à l'appui...) les retombées bénéfiques... Pour un pays consommateur-acheteur comme la France, de la chute libre du prix du pétrole : « ...L'affondrement des cours de l'or noir constitue, à lui seul, une manne au sens strict du terme : les Hébreux appelaient ainsi « la nourriture tombée du ciel » que leur envoyait L'Eternel pendant les quarante années qu'a duré la traversée du désert et la sortie d'Egypte.

En 2015, la manne énergétique (la baisse du pétrole et du gaz) a représenté une économie de 18,8 milliards d'euros pour la France, et même de 28 milliards si on prend pour référence la facture acquittée en 2013. Cela représente 1,3 % du PIB, la richesse annuelle produite par notre pays. Pour dire les choses autrement, le gain sur la facture énergétique de la maison France vis-à-vis de l'étranger dépasse toute l'expansion du PIB français des trois années précédentes... En payant leur énergie moins cher, ils (les ménages français) se sont substantiellement enrichis, bien plus qu'en travaillant. Selon les calculs que nous a communiqués l'institut de conjoncture Coe-Rexicode, la chute du pétrole a conduit à réduire à elle seule de 0,9 point d'inflation, soit un gain de pouvoir d'achat de 10 milliards sur l'année pour les particuliers.

Les gains ont été encore plus massifs pour les entreprises, y compris de transport : leurs dépenses énergétiques ont pu diminuer de 18 milliards d'euros entre 2013 et 2015...

A. B.

JIJEL :

# La commune d'Emir Abdelkader mise sur le développement agricole

**Avec un effectif de 2.546 vaches laitières et 123 éleveurs, selon des données de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Jijel, la commune d'Emir Abdelkader, située à une quinzaine de km du chef-lieu de wilaya, affiche ouvertement sa vocation agricole et de bassin laitier de la région dont elle mise sur le développement et la promotion.**

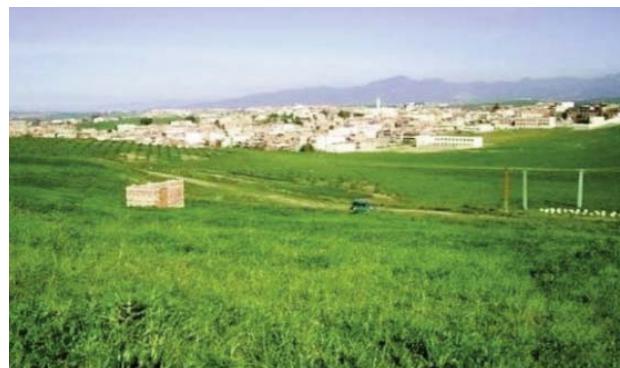
Localité à caractère rural, cette commune de 50,52 km<sup>2</sup> et qui abrite 39.000 âmes réparties sur plusieurs centres de vie de petite et moyenne taille, brille aussi par d'autres activités en relation avec l'agriculture.

Il s'agit de la plasticulture, de l'oléiculture et de la culture maraîchère de plein champ, a précisé à l'APS, le secrétaire général de la chambre agricole, Yacine Zeddam, faisant état de 845 agriculteurs dont 40 femmes titulaires de cartes leur conférant la qualité de professionnels de la terre. Sur cet effectif, figurent notamment 174 agriculteurs regroupés au sein d'EAI et EAC (exploitations agricoles individuelles, collectives), 216 versés dans la plasticulture, 101 dans l'oléiculture, 123 éleveurs laitiers et 180 dans le maraîchage de plein champ. Dans cette commune, lovée entre les communes de Jijel, Kaous, Texenna, Tamer et Oudjana, avec une façade sur la mer, notamment au niveau du lieu-dit Tassout où est implantée une université totalisant près de 20.000 étudiants, Emir Abdelkader s'enorgueillit de disposer d'une zone industrielle avec plusieurs unités économiques y produisent des biens et des services.

Dans cette zone, située à quelques encabures de l'aéroport Ferhat Abbas, un investisseur privé va planter une unité de production pharmaceutique en partenariat avec un groupe industriel indien, a-t-on appris des responsables de cette commune, sans fournir d'autres précisions sur ce projet.

La zone industrielle d'Ouled Salah, s'est déjà illustrée, par le passé, en produisant des gicleurs pour l'avion européen Airbus A380, ainsi que d'autres pièces de mécanique de haute précision fabriquées par une unité industrielle privée, rappelle-t-on.

Une laiterie, en cours de réalisation dans



L'emprise de cette Z.I. viendra s'ajouter à celle déjà existante depuis quelques années avec le mérite de satisfaire largement aux besoins de la région en matière de lait en sachet (reconstitué ou de vache). Ce créneau "juteux", d'ailleurs, suscité l'engouement et attiré, d'autres promoteurs dans la région, avec l'entrée en production, tout récemment d'une laiterie à Laraba (El Ancer) et d'une autre prochainement à Ouled Yahia (daïra d'El Milia). Ce produit (de lait) très demandé à longueur d'année par les ménages n'a d'ailleurs jamais fait l'objet de pénuries, contrairement à d'autres régions du pays, a-t-on constaté. Créeé en 1983 à la faveur d'un découpage territorial et administratif, l'ancienne commune mixte de plein exercice dénommée Strasbourg en référence aux premiers colons

venus d'Alsace en 1880, affiche aujourd'hui le visage d'une grande agglomération en pleine mutation et expansion. Pour preuve, le pôle universitaire de la localité Tassout dont elle est le chef-lieu de commune renseigne sur le boom qu'a pris cette agglomération au fil de ces dernières années.

Le secteur éducatif est étoffé par deux (2) lycées, six (6) collèges d'enseignement moyen (CEM) et quinze (15) écoles de l'enseignement primaire, a indiqué le vice-président de l'APC chargé des affaires sociales, Omar Grine.

S'agissant de la santé, la commune a fait des proesses remarquables pour réhabiliter et faire fonctionner en H/24 une polyclinique, il y a quelques mois, à la grande satisfaction de la population qui ne sera plus obligée d'effectuer des déplacements longs et onéreux. Le

seul couac reste cependant l'indisponibilité d'un radiologue, une "denrée rare", paraît-il.

La municipalité qui a réalisé dix sept postes de transformation en énergie électrique au titre du programme 2012 à 2015 est "à l'abri des coupures", a affirmé à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale, Samir Benouatta, dans un entretien en marge d'une cérémonie de remise à leurs postulants des premiers passeports biométriques au niveau de la wilaya.

Comme équipements manquant sur le terrain, les élus citent l'absence d'une maternité, d'une unité de la protection civile, une sûreté urbaine (la couverture sécuritaire étant assurée actuellement par une brigade de la Gendarmerie nationale). Des terrains d'assiette sont disponibles pour accueillir ce genre d'équipements dont a grandement besoin cette commune populeuse, l'une des plus importantes de la région, affirment encore les élus locaux.

En mettant pied à terre juste à l'entrée du chef-lieu de commune, le visiteur remarque le grouillement d'engins de terrassement qui s'affairent à déblayer le terrain pour la réalisation de la pénétrante autoroutière Jijel El Eulma (Sétif) dont un tronçon passera par cette localité. Un jalon de plus pour le développement et le désenclavement, note-t-on.

La commune de Emir Abdelkader ou accueille une dizaine d'associations sportives sur un total de 13 dont 3 gelées est aussi connue pour abriter un site archéologique de valeur, celui situé au lieu-dit Tamila, qui renferme des vestiges romains nécessitant cependant des mesures urgentes de protection et de mise en valeur pour éviter leur dégradation et disparition.

CONSTANTINE :

## Raccordement du viaduc Salah Bey à l'autoroute est-ouest et à la RN-5 en juin

Les travaux de raccordement du viaduc Salah Bey de Constantine à l'autoroute est-ouest et à la route nationale (RN-5), seront entièrement achevés d'ici juin, selon le wali, Hocine Ouadah.

D'ici juin prochain, les chantiers liés à la jonction de cet ouvrage seront achevés et le problème de la circulation à Constantine sera définitivement réglé, a affirmé jeudi le chef de l'exécutif local, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une visite de terrain pour s'enquérir de l'avancement des chantiers de réalisation des jonctions du pont Salah Bey à l'autoroute Est-ouest et à la RN-5.

Les voies d'accès de cet ouvrage d'art, seront réceptionnées "par étapes" a détaillé le wali, précisant que dans une première étape, prévue en février il sera mis en circulation les accès donnant sur la partie sud de la ville (Djenane Zitouna, Malek Haddad et Boussouf).

Dans la seconde étape, programmée pour le mois d'avril, il sera procédé à l'ouverture de la voie menant de la partie sud de la ville jusqu'aux quartiers de Sidi Mabrouk et Ziadia, selon le responsable. La dernière phase sera en juin prochain a encore précisé M. Ouadah, avec la réception de la trémie de la cité Ziadia et l'achèvement

des différents travaux d'aménagement.

Qualifiant ce chantier de "complexe et important", M. Ouadah a rappelé que des efforts colossaux sont déployés par les pouvoirs publics pour "compléter cette grande œuvre avec ses voies d'accès et de la rentabiliser au maximum".

Evoquant les multiples intérêts de ce grand viaduc aux doubles plans "opérationnel et esthétique", le wali a indiqué que plusieurs mesures d'organisation et de sécurisation ont été prévues pour permettre la réception de ce chantier dans les délais impartis.

Dans ce contexte, M. Ouadah a



indiqué que la cadence des travaux sera redoublée en 2 fois 8 à partir de la semaine prochaine et que des mesures de sécurisation supplémentaires seront mises en place pour permettre aux travailleurs d'effectuer leurs mission dans les meilleures conditions.

RADIOLOGIE:

## La formation de 72 spécialistes par an reste "insuffisante"

Le renforcement de la formation de spécialistes en radiologie et imagerie médicale a été souligné hier par le président de la Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale (SARIM), Noureddine Bendib, qui a estimé que la formation de 72 spécialistes par an restait "insuffisante".

Intervenant lors du 13ème congrès maghrébin de radiologie, M. Bendib a indiqué que le nombre de spécialistes (environ 72) en radiologie et en imagerie médicale, formés chaque année par les facultés de médecine, demeure "insuffisant". "Même si le nombre total de

ces spécialistes est important (1.000 spécialistes), par rapport aux pays voisins comme le Maroc et la Tunisie (600 spécialistes), il reste en deçà des besoins de la population dans ce domaine", a-t-il ajouté.

Il a rappelé dans ce sens l'intérêt qu'accorde la SARIM à la formation, à la formation continue et à l'échange d'expériences et d'expertise, notamment avec l'élite nationale établie à l'étranger. Cette rencontre scientifique de deux jours porte notamment sur la généralisation de l'imagerie interventionnelle, utilisée désormais dans le traitement des maladies

cardiovasculaires et cancéreuses grâce aux avancées scientifiques et technologiques réalisées en la matière. Le président de la Société tunisienne de radiologie, Hatem Rajhi a indiqué que "les pays de la région du Maghreb où certaines maladies ont la même prévalence, utilisent l'imagerie interventionnelle qui est une technique de pointe dans le traitement des maladies délicates comme les malformations veineuses et lymphatiques".

De son côté, le président de l'Association française de radiologie, Daniel Krausé a parlé de l'imagerie interventionnelle dans les infil-

trations cervicales, ajoutant que cette technique a fait ses preuves avec un taux de réussite de 9 cas sur 10.

Il s'agit, a-t-il dit, d'une technique moins coûteuse et ne nécessite pas une longue hospitalisation du patient, ajoutant que ces procédés sont utilisés également dans les embolisations des anévrismes des artères digestives. Il a ajouté que l'imagerie interventionnelle était utilisée également dans le traitement des tumeurs à un stade développé à travers la cauterisation par radiofréquence.

## L'ouragan Alex arrive sur l'archipel des Açores, en alerte maximale

L'ouragan Alex, phénomène météo exceptionnel en janvier dans l'Atlantique, arrivait vendredi en milieu de journée sur l'archipel portugais des Açores, qui a lancé une alerte maximale sur plusieurs îles, a annoncé l'Institut météorologique portugais (IPMA).

Les îles du centre et de l'est de l'archipel, situées sur le passage de l'ouragan, étaient placées en vigilance rouge depuis jeudi, plus élevée, et la compagnie aérienne régionale SATA a reporté une trentaine de vols.

L'IPMA a fait état, dans un communiqué publié dans la matinée, de rafales de vent jusqu'à 160 km/h sur les îles du centre et de creux pouvant atteindre 18 mètres en mer.



Vers midi, l'ouragan se dirigeait plein nord à 40 km/h en direction de l'île de Terceira, distante de 100 km, et passait à 90 km à l'ouest de São

Miguel. Ces deux îles sont les plus peuplées de l'archipel et comptent à elles deux près de 200.000 habitants.

La tempête tropicale Alex s'était transformée jeudi en ouragan, ce qui ne s'était pas produit à cette période de l'année depuis près de 80 ans, selon l'Agence

américaine océanique et atmosphérique (NOAA).

Selon les météorologues de la NOAA, il faut remonter à 1938 pour retrouver trace d'un ouragan se formant dans le courant du mois de janvier. La saison des ouragans dans l'Atlantique court habituellement de mai à novembre.

Des intempéries qui avaient frappé les Açores mi-décembre avaient fait un mort et trois blessés légers.

### APRÈS UN ESSAI DE MÉDICAMENTS

## Un volontaire en état de mort cérébrale

Une personne se trouvait en état de mort cérébrale et cinq autres dans un état grave hier à Rennes, dans l'ouest de la France, après avoir participé à un essai de médicaments anti-douleur conduit par un laboratoire privé.

L'accident est survenu jeudi dans le cadre d'un essai clinique de phase 1, c'est-à-dire sur des volontaires sains, qui ont pris le médicament par voie orale, selon le ministère de la Santé.

Tous les participants à cet essai ont été rappelés. Aucune indication n'a été donnée sur le nombre total de personnes concernées. Le produit testé est une molécule à "visée antalgique" (antidouleur) contenant du "cannabinoïde", a déclaré à l'AFP une source proche du dossier. Cette substance chimique est présente à l'état



naturel notamment dans le cannabis, et peut aussi être produite par synthèse. L'essai thérapeutique a été

compte du groupe pharmaceutique portugais Bial, selon cette source.

Les portes et le rideau de l'entrée de ce laboratoire rennais étaient fermés hier à la mi-journée, a constaté un journaliste de l'AFP. Crée en 1989, Biotrial réalise des tests cliniques pour le compte de laboratoires pharmaceutiques, précise-t-il sur son site internet.

Il emploie 300 salariés dans le monde, dont 200 à Rennes, selon le quotidien Ouest France. Bial se présente comme le principal groupe pharmaceutique portugais, fondé en 1924. Il est présent dans divers secteurs thérapeutiques comme le système nerveux, le système cardiovasculaire et les troubles respiratoires, ou encore les antibiotiques et les allergies, indique son site internet.

## La Chine compte envoyer une sonde d'ici à deux ans sur la face cachée de la Lune, une première mondiale

La Chine compte lancer une mission visant à se poser sur la face cachée de la Lune d'ici 2018, ce qui constituerait une première mondiale, a rapporté hier l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

L'hémisphère de l'astre lunaire qui n'est pas visible depuis la Terre a été photographié depuis 1959 mais n'a jamais été exploré.

La sonde Chang'e-4 — nommée en référence à la déesse de la Lune dans la mythologie chinoise — va y être envoyée en 2018, a indiqué l'agence.

«L'alunisseur et le véhicule Chang'e-4 effectueront un atterrissage en douceur sur la face cachée de la lune, et mèneront des explorations sur place et lors de patrouilles», a déclaré le chef de la mission d'exploration lunaire chinoise, Liu Jizhong, cité par l'agence.

«La mise en oeuvre de la mission Chang'e-4 a aidé notre pays à franchir le pas, en passant de suivre à leader en matière d'exploration lunaire», a-t-il ajouté.



En 2013, la Chine avait fait débarquer sur la surface lunaire un véhicule télé-guidé nommé «Lapin de jade», avant de réussir l'année suivante son premier retour d'une sonde spatiale envoyée autour de la Lune. La Chine ambitionne également d'installer une station permanente en orbite avant 2020, pour à terme

envoyer un homme sur l'astre lunaire.

La face cachée de l'astre lunaire a un environnement très différent de celle visible depuis la Terre, selon les experts, qui détaillent une croûte lunaire plus épaisse et un large cratère d'impact du système solaire, qui s'étend sur près de 2.500 km avec 13 km de profondeur.

## GRÈCE/MIGRANTS Trois enfants noyés dans un nouveau naufrage en Egée

Trois enfants se sont noyés dans la nuit de jeudi à vendredi en mer Egée, au large de l'île grecque d'Agathonissi, après le chavirage de leur embarcation en provenance des côtes turques, a annoncé la police portuaire dans un communiqué.

«L'équipage d'un bateau privé d'une organisation non gouvernementale, qui participe avec les patrouilleurs des garde-côtes grecs à des opérations de sauvetage de migrants, a repêché 20 migrants sains et saufs et trois corps d'enfants mineurs», a déclaré une responsable du bureau de presse de la police portuaire.

Les rescapés sont actuellement à Agathonissi, près de l'île de Samos, où ils devraient être transférés plus tard dans la journée.

Les noyades en Egée se poursuivent depuis le début de l'année, malgré le ralentissement du flux des migrants pour des raisons météorologiques hivernales mais aussi des limites imposées par l'Union européenne pour endiguer ce flux.

La première victime de 2016 avait été un enfant de deux ans, noyé le 2 janvier après le naufrage d'un bateau de passeurs également au large d'Agathonissi, 38 personnes ayant été alors secourues. Trois jours plus tard, la situation s'est particulièrement aggravée lors de plusieurs naufrages, les plus meurtriers survenus depuis le début de l'année au large des côtes turques: 36 migrants ont été retrouvés noyés, dont des femmes et des enfants.

La Turquie, qui accueille à elle seule 2,2 millions de Syriens et 300.000 réfugiés qui ont fui leur pays en guerre, est devenue l'un des principaux points de départ des migrants qui tentent de rallier l'Europe au péril de leur vie.

La Commission européenne a déploré lundi sans détour le peu de progrès accompli par Ankara depuis l'accord signé avec elle pour tenter d'endiguer le flux sans précédent des migrants qui traversent illégalement la mer Egée pour tenter de s'installer en Europe.

## Un accident de la route fait 14 morts dans le centre du Japon

Quatorze personnes ont trouvé la mort dans la nuit de jeudi à vendredi et 27 ont été blessées au Japon dans la chute d'un autocar transportant de nombreux jeunes partis skier, dans un ravin de montagne dans la préfecture de Nagano (centre du pays), ont rapporté des médias locaux.

Selon le quotidien à grand tirage Yomiuri, c'est la première fois depuis 1990 qu'un accident de car fait plus de 10 morts.

Le véhicule, qui transportait 41 personnes de Tokyo vers une station de la préfecture centrale de Nagano, a quitté la route de montagne près de la ville touristique de Karuizawa, a précisé le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga.

L'autocar descendait d'un col en pleine nuit, a indiqué un porte-parole de la police locale.

Le ministère des Transports a lancé une enquête et envoyé des inspecteurs sur place, et la police devrait mener des investigations auprès de l'agence de voyages de Tokyo qui organisait ce séjour. Le conducteur et son remplaçant ont tous deux trouvé la mort dans l'accident, selon les forces de l'ordre. Ils étaient âgés de 65 et 57 ans, tandis que les passagers, pour la plupart des étudiants d'université, avaient entre 18 et 32 ans, selon les médias.

«Le bus roulaît à grande vitesse et prenait les virages d'une façon étrange», a déclaré à la chaîne publique NHK un survivant de 19 ans, blessé au visage et aux bras, qui a momentanément perdu connaissance au moment du drame.

Les causes du drame restaient encore indéterminées, mais le car a emprunté une route différente de celle prévue, d'après l'agence organisatrice. Des enquêtes avaient ensuite été diligentées dans toutes les constructions du même type pour tenter de détecter d'éventuelles anomalies.

APS

# COMMENT BIEN PROTÉGER BÉBÉ DU FROID ?

*Les tout-petits sont plus sensibles aux variations de température que nous. Cela n'empêche pas de sortir avec bébé en plein hiver, mais il faut prendre certaines précautions. Peut-on sortir quelles que soient les températures ? Comment l'habiller quand il fait froid ? Toutes les réponses.*

Le Dr Philippe Nuham, praticien attaché au SAMU-centre 15 en Ile-de-France, le rappelle, « les bébés et les jeunes enfants sont particulièrement sensibles au froid. Leur système de thermorégulation est encore immature, leurs réserves énergétiques diminuent plus vite que les nôtres, leur masse musculaire est faible et leur peau est fine. Sans compter qu'ils restent immobiles et ne peuvent pas parler pour se plaindre du froid ».

## S'il y a du brouillard, on ne met pas son nez dehors

Les bébés sont ainsi trois fois plus sensibles aux variations climatiques que nous ! Tous ces facteurs expliquent pourquoi il faut éviter les sorties avec un tout-petit quand le thermomètre passe en dessous de 5 °C. Mieux vaut toutefois un grand froid sec et ensoleillé que des températures un peu plus clémentes mais avec du vent, de l'humidité ou, pire, du brouillard. Dans ce dernier cas, pas d'hésitation, on reste à la maison.

## Le sortir juste après avoir mangé

La meilleure heure pour aller prendre l'air ? En fin de matinée ou en début d'après-midi, quand les températures sont les moins froides, et de préférence juste après le biberon. Tout comme nous, bébé affronte bien mieux le froid après avoir absorbé un petit en-cas chaud.

Préférez le porte-bébé jusqu'à ses 2 mois si vous n'avez pas mal au dos : votre tout-petit profitera de votre chaleur et se pelotonnera avec bonheur tout contre vous. Si vous le promenez en poussette, investissez dans une chancelière munie de trous où passer les sangles.

## Superposer les épaisseurs, pour mieux l'isoler

Pour bien protéger du froid, superposez plusieurs vêtements pas trop serrés : l'indispensable body, un tee-shirt à manches longues, un gilet en polaire, un



blouson... La succession de couches d'air forme une barrière très efficace contre le froid.

Pensez à bien couvrir ses pieds, ses mains mais aussi et surtout sa tête : c'est par là que s'échappe une bonne partie de la chaleur corporelle. Dernière précaution : appliquer du cold cream sur son visage,

en insistant particulièrement sur les zones les plus sensibles, telles que les pommettes et le menton. Sans oublier d'en mettre également sur ses oreilles et ses mains, même s'il porte un bonnet et des moufles. Car son épiderme, encore pauvre en glandes sébacées, se déshydrate et rougit très vite

sous l'effet du froid.

## On peut l'emmener à la montagne ?

Avant 5-6 ans, les enfants ne pouvant pas vraiment profiter des plaisirs de la neige, les vacances au ski n'ont pas d'intérêt pour eux. Un bébé en bonne santé peut néanmoins aller en station, à condition que l'altitude ne dépasse pas 1 500 mètres.

Et que la montée comme la descente en voiture se fassent par paliers. Roulez doucement et proposez à votre enfant une tétine ou un biberon pour l'aider à déguster. Sur place, limitez les sorties au grand air à 30 minutes par jour, aux heures les plus chaudes, de préférence en porte-bébé.

Habillez-le très chaudement, mettez une crème solaire spécial montagne sur son visage et ses lèvres, et faites-lui porter des lunettes de soleil bien enveloppantes de catégorie 4 estampillées CE. Bien entendu, il n'est pas question de faire du ski alpin, du ski de fond ou encore des balades en raquettes avec lui dans son porte-bébé.



# PEAU DE BÉBÉ, ATTENTION FRAGILE !

En hiver, il est important de prendre soin de la peau des tout-petits, fragilisée par le froid et les frottements des vêtements. Pour renforcer la peau de votre bébé, quelques gestes à adopter... Les pédiatres sont de plus en plus sollicités pour des problèmes de peau dès les premiers mois de bébé. A l'origine de la fragilisation de leur peau, on s'aperçoit que des gestes anodins comme le bain prolongé, le frottement des vêtements ou l'usage de produits d'hygiène trop agressifs peuvent entraîner de véritables désagréments.

La peau devient sèche, de fines squames apparaissent, pouvant s'accompagner de rougeurs et d'irritations. En effet chez les bébés les glandes sébacées sont immatures -ce n'est qu'au cours des premières années de la vie que la peau achève sa maturité- et le film hydro-lipidique ne joue pas son rôle de barrière protectrice contre ces nombreuses agressions.

La peau de bébé a donc besoin de toute votre vigilance pour être protégée.

- Matin et soir, appliquez sur sa peau un soin apaisant et nutritif en prévention des irritations quotidiennes.

- Une protection avant chaque sortie. Une cold cream est un excellent soin pour protéger la peau de son visage avant les balades hivernales.

- Au moment du bain, priviliez le savon surgras -qui préserve bien le film hydro-lipidique- aux autres produits de toilette et ne prolongez pas trop longtemps cette baignade dans une eau souvent calcaire.

- Parce qu'il est doux et naturel, le coton fait généralement l'unanimité. A juste raison, puisqu'il laisse respirer la peau et absorbe mieux la sueur. En revanche, la laine est à éviter si votre enfant a de l'eczéma ou se gratte à son contact.

- Côté couleur, achetez de préférence des vêtements blancs ou dans des tons pastel, peu chargés en colorant et donc moins allergisants. Attention à la qualité du textile. Si le linge dégorge au lavage, il aura tendance à libérer des colorants via la transpiration.

- Pour l'entretien, choisissez des lessives douces, hypoallergéniques ou, mieux, sans phosphates. Toutefois, votre lessive habituelle peut faire l'affaire sans qu'il y ait besoin de séparer votre linge de celui de bébé. Le plus important est de bien rincer les vêtements (effectuer un cycle de rinçage supplémentaire). Sinon, des résidus de lessive risquent de rester sur les textiles et d'irriter l'épiderme de votre bébé.

- Oubliez les assouplissants et l'eau de Javel, susceptibles de provoquer des allergies ou des irritations cutanées.

# MON BÉBÉ EST-IL ALLERGIQUE AU LAIT DE VACHE ?

L'allergie aux protéines du lait de vache apparaît aux premiers biberons. Votre bébé est-il concerné ? Comment la reconnaître ? Car si une prise en charge doit être proposée rapidement, il vaut mieux ne pas s'inquiéter. L'allergie aux protéines du lait de vache touche surtout les tout-petits, et pour cause : « C'est la seule protéine avec laquelle les bébés sont en contact avant 4 mois. A cet âge, la muqueuse intestinale est plus perméable et peut laisser passer des protéines qui vont entraîner une réaction immunitaire », explique le Dr Patrick Toumian, chef du service de nutrition pédiatrique à l'hôpital Trousseau (Paris). On estime que 3 à 4 % des enfants seraient touchés. Cette allergie, qui disparaît dans la majorité des cas avant 2 ans, peut perdurer jusqu'à 3 ou 4 ans, très ra-

rement au-delà. Les signes de l'allergie au lait de vache peuvent apparaître aussi tôt après le biberon, avec vomissements, urticaire, œdème, voire état de choc... Mais dans la majorité des cas, c'est une réaction retardée avec diarrhée chronique, sang dans les selles, stagnation du poids, eczéma, irritabilité.

Dans le premier cas, « un test sanguin ou cutané permet de confirmer le diagnostic », indique notre expert. Dans le second cas, c'est plus compliqué : « il n'existe pas de test biologique. Il faut procéder à un test de provocation orale avec une exclusion des protéines du lait de vache de l'alimentation pendant deux à quatre semaines, puis une réintroduction progressive pour voir si les signes reviennent. » Si l'allergie est confirmée, le

traitement consiste à exclure tous les produits contenant du lait de vache, mais aussi du lait d'autres animaux (chèvre, brebis), car ils renferment des protéines similaires.

« On trouve depuis peu un lait infantile à base de lait de chèvre, à ne pas prendre en cas d'allergie ! met en garde le Dr Toumian. Quant aux jus végétaux (amande, noisette...) que l'on appelle improprement «alait», ils ne sont pas adaptés aux nourrissons et peuvent entraîner des carences nutritionnelles graves. »

Les bons laits sont ceux à base d'hydrolysats de protéines de lait de vache ou de riz, prescrits par le médecin, dans lesquels « les protéines sont «raccourcies» pour réduire leur allergénicité ». À ne pas confondre avec les laits « HA » (hypoallergéniques), en vente

libre dans les grandes surfaces et les pharmacies, destinés aux enfants à risque d'allergies, en prévention.

L'intolérance au lactose est due à une insuffisance de lactase, l'enzyme qui permet de digérer le lactose (sucre du lait). Celui-ci est alors fermenté au niveau du côlon, entraînant des troubles digestifs divers. L'activité de la lactase diminue avec l'âge, si bien que l'intolérance au lactose apparaît chez les adultes et est définitive. On estime que 10 à 20 % de la population seraient concernés. Il existe des seuils de tolérance personnels : certains peuvent ainsi continuer à boire de petites quantités de lait. Rien à voir avec l'allergie aux protéines du lait de vache, due à une réaction anormale du système immuni-

## POUR MANGER MOINS, CHOISISSEZ DES ASSIETTES PLUS PETITES



Pour diminuer la quantité d'aliments consommés lors d'un repas, il suffirait de réduire la taille des assiettes. En effet cette technique pourrait freiner la suralimentation. Vous mangez en trop grande quantité ? Peut-être est-ce la faute aux assiettes trop grandes. En effet, manger dans de plus petites assiettes permet réduire la quantité de nourriture avalée, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale le *Journal of the Association for Consumer Research*. Surtout dans le cas de buffet ou de self-service.

Les chercheurs de l'équipe du Cornell Food & Brand Lab de l'Université Cornell (Etats-Unis) ont réalisé une méta-analyse de 56 études qui portaient sur l'impact de la taille des assiettes, le type d'aliments, le type d'assiette ou de plateau (restauration collective), les quantités d'aliments servis, la capacité d'autocontrôle des consommateurs (libre-service, buffet).

Les scientifiques ont révélé que la réduction de moitié de la taille de l'assiette peut conduire à une réduction de 30% de la quantité de nourriture consommée, en moyenne. Dans le cas des assiettes classiques, cela revient à diminuer le diamètre de 30%. Cette diminution d'appétit est très observable dans le cas de buffet ou de self-service.

### Les petites assiettes, un atout minceur

Ces conclusions confirment les résultats d'une méta-analyse réalisée par l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) qui dévoilait que si on présente des portions plus petites, la quantité de nourriture pourrait être réduite de 16% (l'équivalent d'une réduction de 280 calories). Il ne s'agit pas seulement de la taille des assiettes mais aussi de la taille des verres et des couverts qui pourraient également influencer la quantité des aliments qu'on consomme à table.

# COMMENT GÉRER LA PERTE D'APPÉTIT CHEZ LES SÉNIORS

*Avec l'âge, l'appétit diminue, c'est normal. Mais face à la perte d'appétit chez les séniors, nous avons besoin de conseils. Parfois de simples astuces peuvent nettement améliorer la situation.*

En vieillissant l'appétit s'amenuise, et voir nos parents risquer de glisser vers la dénutrition nous préoccupe. D'autant que, parfois, on se demande si une personne âgée qui perd l'appétit ne perd pas aussi le désir de vivre. Venir la voir plus souvent peut lui redonner le goût des aliments... et peut-être le goût des autres : à plusieurs, on mange mieux ! Parfois, des mesures simples suffisent à améliorer la situation. Hormis la présentation, qui a son importance (petits plats colorés, appétissants), on joue sur la qualité et la variété de ce qui est proposé.

### Des protéines ailleurs que dans la viande

L'envie de viande rouge diminue souvent, mais ce n'est pas grave : les protéines se trouvent aussi bien dans la viande blanche, le poisson ou les œufs. «On peut les introduire mixés dans une purée à la texture plus aérée (un peu comme un soufflé) plus facile à manger», conseille Nathalie Negro, diététicienne, responsable du centre nutritionnel des Thermes de Brides-les-Bains (73). Penser aussi aux lasagnes aux légumes et à la viande ou aux gratins à base d'œufs et de fromage (protéines et calcium, c'est double bénéfice !). « Et rien n'empêche de préparer à l'avance des portions qui seront servies à la demande. Mieux vaut consommer les protéines au déjeuner : elles sont mieux absorbées. Le soir, on se contente de légumes, d'un fro-



mage et d'un fruit. «Un peu de tout, c'est mieux qu'un gros bol de soupe», assure Nathalie Negro.

### Fibres, calcium, vitamines au goût sucré

L'attraction pour le sucré augmente avec le temps. « En fait, c'est le nombre de papilles gustatives qui diminue, explique la diététicienne. Les personnes âgées ont donc besoin de davantage de sucre pour percevoir le goût sucré. «Et, comme l'écrit le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, la nourriture est avant tout affective. Le goût sucré, c'est la saveur de l'enfance, donc un élément de réconfort. Faut-il pour autant ac-

cepter que nos aînés abusent des friandises et des gâteaux ?» L'équilibre est important pour éviter les carences, mais on peut mêler l'utilité à l'agréable «, estime la diététicienne. Par exemple, incorporer cette note sucrée à des éléments riches en calcium ou en fibres et vitamines : laitages et compote de fruits, tranche de pain d'épices nappée de fruits coupés en fines lamelles. Ou des spéculoos écrasés (type crumble) sur une purée de pêche ou de rhubarbe. Savoureux et vitaminé !

### Dents, gencives, salive... sous surveillance pour bien s'alimenter

L'appétit va de pair avec la ca-

pacité à saliver qui, elle, diminue avec le temps. La parade ? « Stimuler la salive mécaniquement avec du chewing-gum (sans sucre) ou un bâton de réglisse, et boire souvent (même sans soif) de l'eau, des tisanes, du thé...», indique le Dr Jean-Claude Tavernier, chirurgien-dentiste à l'hôpital Charles-Foix d'Ivry-sur-Seine. Et puis veiller au bon état de la denture et des gencives en allant régulièrement chez le dentiste. L'usure d'un appareil dentaire peut jouer un rôle. Il faut avoir vingt dents au moins bien en contact les unes avec les autres pour pouvoir mastiquer. Cela évite les ballonnements et les douleurs qui conduisent à manger moins, avec un risque de dénutrition.

## AVC : UN MASQUE À OXYGÈNE POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE SÉQUELLES

Les risques de séquelles dues aux AVC pourraient être réduits grâce la pose d'un masque à oxygène avant l'intervention des professionnels de santé.

Un simple masque à oxygène pourrait protéger les personnes atteintes d'un AVC aigu des séquelles neurologiques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Brain. Posé aux malades le temps que les professionnels de santé réalisent le cerveau du patient en sang et donc en oxygène, il préviendrait la perte neuronale. Des conclusions obtenues chez l'animal.

Les chercheurs de l'Inserm ont testé sur des animaux l'oxygénothérapie normobare (100% d'oxygène délivré par un simple masque facial). Les chercheurs ont montré que ce traitement très simple prévient quasi-complètement la perte neuronale et l'inflammation tissulaire chez ces animaux, et de façon complète les déficits sensori-moteurs, suite à l'ischémie cérébrale.

L'accident vasculaire cérébral (AVC) correspond à l'obstruction ou à la rupture d'un vaisseau qui transporte le sang, et donc l'oxygène, au cerveau. Il s'agit d'une urgence mé-

dicale absolue qui nécessite d'appeler le Samu (15). Les séquelles les plus fréquentes et invalidantes sont l'hémiparésie (paralysie de la moitié gauche ou droite du corps) et l'aphasie (trouble du langage oral et écrit, affectant l'expression et la compréhension).

«Ce travail a également une valeur importante pour sa transposition à l'homme car le traitement consiste en une simple bouteille à oxygène et un masque facial léger. Ce traitement serait donc très facile à mettre en œuvre chez des patients ayant un AVC, ce dès le transport en ambulance. Il serait également envisageable de le mettre en œuvre à domicile, avant l'arrivée des secours, chez les patients à haut risque d'AVC, grâce à une formation minimale du patient et de son conjoint» explique Jean-Claude Baron, directeur de recherche à l'Inserm et neurologue attaché à l'hôpital Sainte-Anne.

Première cause de handicap physique et deuxième cause de démence après la maladie d'Alzheimer, l'AVC touche en moyenne 130 000 personnes par an en France, faisant 33 000 décès. Plus de 77 000 victimes subissent des séquelles jusqu'à la fin de leur vie



(aphasie, problèmes de mémoire...). Pourtant, ces chiffres pourraient être réduits car les médecins pensent que 80% des accidents vasculaires cérébraux ou des récidives pourraient être évités, en ayant une meilleure hygiène de vie (arrêter de fumer, limiter l'alcool, manger équilibré et faire au moins 30 mn d'activité physique chaque jour), et mieux dormir.

## Réception prochaine de deux nouvelles polycliniques à Oum El-Bouaghi

Deux nouvelles polycliniques seront réceptionnées cette année dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué mercredi à l'APS le directeur des équipements publics (DEP), Noureddine Benabacha.

Ces deux structures de santé en cours de construction dans les communes de Dhalaa et de Souk Naâmane, ont nécessité une enveloppe financière de 254 millions de dinars, a précisé le responsable.

Ces établissements de santé publique seront réceptionnés durant le premier semestre de l'année en cours, selon le responsable, soulignant qu'un projet portant sur la construction d'un hôpital (240 lits) a été lancé dont le taux d'avancement des travaux a atteint 30 %.

Deux autres structures similaires sont en cours de construction dans les localités d'Aïn Kercha (60 lits) et d'Aïn Fakroun (120 lits), ajoute la même source, faisant savoir que la concrétisation de ces trois hôpitaux a mobilisé un budget d'investissement de 4,5 milliards de dinars.

Les travaux de réalisation d'un centre d'hémodialyse dans la commune d'Aïn Fakroun avancent à un rythme jugé appréciable, atteignant 50 %, selon M. Benabacha, notant que la réception de ce projet d'un coût de 140 millions de dinars, est prévue pour la fin du mois de juin prochain.

## TRAITEMENT DU VIH SIDA EN ALGÉRIE: «Bientôt» une seule injection tous les quatre mois (ONU)

Le traitement contre le VIH/sida en Algérie se limitera «bientôt» à une seule injection tous les quatre mois, a annoncé mercredi à Alger, le secrétaire général adjoint des Nations unies et directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé.

Animant une conférence sur la «Déclaration d'Alger», portant «accélération du dépistage du VIH sida dans la région MENA», le représentant onusien a indiqué que «bientôt, les personnes atteintes du VIH sida seront traitées par une seule injection, tous les quatre mois, au lieu d'un comprimé quotidien, comme c'est le cas actuellement».

Il s'agit là, a-t-il relevé, d'une «évolution» acquise grâce à la recherche scientifique et au développement technologique, lesquels ont permis de réduire graduellement la palette des traitements administrés aux patients atteints de sida, rappelant que ces derniers étaient contraints, il y a quinze ans, à une posologie composée de 18 comprimés, au quotidien.

Ces avancées scientifiques ont permis, en même temps, de réduire le coût de la prise en charge thérapeutique par patient, passant de 15.000 dollars il y a quinze ans à 80 dollars, actuellement, a-t-il poursuivi.

Le conférencier a ajouté, dans ce sens, que les Etats consentent de plus en plus d'investissements pour limiter la progression de la pandémie, affirmant qu'un budget de 22 milliards de dollars a été dégagé pour ce faire en 2015, déplorant néanmoins, que plus de 53 % de ces contributions proviennent de ressources domestiques (des pays concernés eux-mêmes) et non pas des contribuables extérieurs.

M. Sidibé a observé, par ailleurs, que la lutte contre le sida est «l'une des maladies qui ont imposé une solidarité globale», et est venue un «agenda politique» pour les Etats et «transformé la santé mondiale en mettant le malade au centre des préoccupations».

Plaidant pour «davantage d'efforts» afin de garantir l'accès au traitement pour tous, le responsable onusien a insisté sur la nécessité de «transformer les attitudes des jeunes», de sorte à ce qu'ils aient la «capacité de se protéger afin d'éviter de nouvelles infections».

## BOUDIAF EST FORMEL : «La gratuité des soins maintenue en Algérie»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé mercredi à Skikda que «la gratuité des soins est maintenue en Algérie».

«La politique de gratuité des soins est irrévocable», a rassuré le ministre en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, ajoutant que «les Algériens jouiront toujours de soins gratuits».

M. Boudiaf a insisté sur l'impératif suivi des cancers après la chimiothérapie, la création de réseaux à l'échelle nationale et la conclusion d'accords avec les centres de radiothérapie pour la prise en charge de cette catégorie de malades.

Le ministre a annoncé «avant la fin du 1er semestre 2016» l'entrée en activité des centres anti-cancer des wilayas de Tizi Ouzou, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Laghouat qui viendront s'ajouter à ceux de Sétif, Alger, Constantine, Batna et Annaba de sorte, a-t-il noté, à atténuer la pression sur ces dernières et réduire les durées d'attente des rendez-vous.

Le premier responsable du secteur de la santé a évoqué la révision de la carte sanitaire et l'institution de circonscriptions sanitaires en marge de son inauguration à la cité 700 logements du centre-ville de Skikda de la première circonscription sanitaire à

l'échelle nationale. Lors de l'inauguration d'une polyclinique dans la commune de Béni Bachir, M. Boudiaf a relevé que l'affection de médecins spécialistes aux polycliniques a pour but d'atténuer la pression sur les hôpitaux et d'éviter aux patients les déplacements vers ces mêmes hôpitaux tout en concrétisant sur le terrain le principe de la santé de proximité, «sans quoi il ne peut y avoir de développement de la prise en charge des malades», a-t-il assuré. Le ministre s'est également rendu au chevet des victimes blessées lors de l'explosion survenue au centre d'enfumage des bouteilles de gaz butane dans la petite zone industrielle de Skikda qui sont admises à l'hôpital Abderrazak-Bouhara. M. Boudiaf a en outre inauguré les nouvelles urgences médicales et les deux services d'hémodialyse et de la morgue du vieil hôpital de Skikda ayant fait l'objet d'une vaste opération de requalification. Il a également présidé la cérémonie d'affectation de cinq ambulances de soins hospitaliers à domicile, ainsi que leurs équipes médicales (médecins, infirmiers, sages-femmes) aux communes de Sidi Mezghiche, Skikda, Ou-



led Attia, Benazouz et Ain Kechera.

A cours de sa tournée, le ministre a suivi des explications sur les projets de deux hôpitaux de 60 lits chacun à Ain Kechera et Oum Toub et d'un autre hôpital à El Harouch et a exhorté les bureaux d'études à respecter le principe de la «marche en avant» recommandé par l'Organisation mondiale de la santé pour la gestion des flux des personnes.

## Le centre national de toxicologie accrédité par ALGERAC

Le centre national de toxicologie a été accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), pour une période allant jusqu'en novembre 2018, a-t-on appris jeudi auprès du centre. Par cette accréditation, le centre est promu au niveau des organismes internationaux de toxicologie et d'améliorer la qualité des prestations prodiguées aux citoyens algériens, a affirmé Mme Berkahoum El-Amir, directrice du centre. Le centre veille à la protection du citoyen, à travers

les analyses effectuées sur certains produits de grande consommation dont les médicaments et les produits alimentaires, qui pourraient causer de graves intoxications aux citoyens pouvant aller jusqu'au décès, a-t-elle précisé.

Il est chargé de l'élaboration d'études sur les facteurs environnementaux pouvant provoquer de graves maladies à long terme, et ce, en coordination avec l'Office national des statistiques (ONS) et les ministères concernés.

Après l'obtention de résultats exacts des analyses et des études, le centre les soumet aux autorités publiques pour prendre la décision de l'arrêt immédiat de l'utilisation du produit en question ou de l'interdiction de son importation, s'il s'agit d'un produit étranger, a-t-elle indiqué. Crée en 1998 à l'hôpital de Bab El Oued, le centre qui a été transféré vers un nouveau siège à Dely Ibrahim, a déjà décelé des risques environnementaux et des produits alimentaires hautement

toxiques, notamment en 2010 lors de la consommation par des citoyens de champignons toxiques dans la région des Aures ayant fait 18 victimes, a rappelé Mme El-Amir. Outre l'élaboration d'une étude annuelle sur les effets des engrangements et des insecticides sur les fruits et légumes à travers toutes les régions du pays, le centre s'intéresse également à l'examen de certains produits toxiques nocifs à long terme pour l'environnement et la santé publique à l'instar des métaux.

## BOUDIAF L'A ANNONCÉ À SKIKDA

## Le secteur de la santé se dote d'une feuille de route incluant 43 projets en 2016

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a fait état mercredi à Skikda de l'adoption d'une feuille de route pour le secteur incluant 43 projets en 2016.

A chaque visite de terrain, effectuée dans une wilaya, seront annoncés certains de ces projets, a affirmé M. Boudiaf qui s'exprimait devant les cadres locaux de la santé rencontrés en marge de sa visite de

travail dans cette wilaya. Certains de ces projets, a indiqué le ministre, seront dirigés vers le développement de la santé de proximité et la réactivation des commissions médicales nationales, outre l'élaboration de programmes de développement des spécialités de réanimation et de réanimation pédiatrique, chirurgie cardiaque, traumatologie et brûlures. Le ministre a affirmé en outre que «l'avant-projet d'une nouvelle

loi sur la santé, qui est un texte intégré à la conception duquel ont contribué tous les acteurs du secteur, se trouve au niveau de la présidence de la République».

Au cours de cette rencontre, un accord de jumelage a été signé entre l'hôpital universitaire d'Annaba et le secteur de la santé de Skikda pour la prise en charge des malades cancéreux en matière de radiothérapie.

## RADIOLOGIE :

## La formation de 72 spécialistes par an reste "insuffisante"

Le renforcement de la formation de spécialistes en radiologie et imagerie médicale a été souligné vendredi par le président de la Société algérienne de radiologie et d'imagerie médicale (SARIM), Noureddine Bendib, qui a estimé que la formation de 72 spécialistes par an restait «insuffisante».

Intervenant lors du 13ème congrès maghrébin de radiologie, M. Bendib a indiqué que le nombre de spécialistes (environ 72) en radiologie et en imagerie médicale, formés chaque année par les facultés de médecines, demeurait «insuffisant».

«Même si le nombre total de ces spécialistes est important (1.000 spécialistes), par rapport aux pays voisins comme le Maroc et la Tunisie (600 spécialistes), il reste en deçà des besoins de la population dans ce domaine», a-t-il ajouté.

Il a rappelé dans ce sens l'intérêt qu'accorde la SARIM à la formation, à la formation continue et à l'échange d'expériences et d'expertise notamment avec l'élite nationale établie à l'étranger. Cette rencontre scientifique de deux jours porte notamment sur la généralisation de l'imagerie interventionnelle, utilisée désormais dans le traitement des ma-

ladies cardiovasculaires et cancéreuses grâce aux avancées scientifiques et technologiques réalisées en la matière.

Le président de la société tunisienne de radiologie, Hatem Rajhi a indiqué que «les pays de la région du Maghreb où certaines maladies ont la même prévalence, utilisent l'imagerie interventionnelle qui est une technique de pointe dans le traitement des maladies délicates comme les malformations veineuses et lymphatiques».

De son côté, le président de l'association française de radiologie, Daniel Krausé a parlé de l'imagerie interventionnelle dans les infiltrations cervicales ajoutant que cette technique a fait ses épreuves avec un taux de réussite de 9 cas sur 10. Il s'agit, a-t-il dit, d'une technique moins coûteuse et ne nécessite pas une longue hospitalisation du patient, ajoutant que ces procédés sont utilisés également dans les embolisations des anévrismes des artères digestives. Il a ajouté que l'imagerie interventionnelle était utilisé également dans le traitement des tumeurs à un stade développé à travers la cautérisation par radiofréquence.

## Une équipe militaire britannique déployée au Nigeria pour former les forces militaires locales

Une équipe militaire britannique sera déployée au Nigeria pour former les forces militaires locales afin de leur permettre de mieux lutter contre l'organisation terroriste, Boko Haram, a annoncé mercredi le ministère britannique des Affaires étrangères.

Le Royaume-Uni va envoyer prochainement «plus de 35» militaires de son deuxième bataillon, (The Royal Anglican Regiment - 2 R Anglian), pour fournir une formation d'infanterie aux militaires nigérians afin de mieux les préparer à attaquer le groupe extrémiste dans le nord du pays, a annoncé le ministère.

Fin décembre 2015, le ministre britannique des Affaires étrangères, Michael Fallon, avait exprimé la disposition du Royaume-Uni à aider les militaires nigérians afin de leurs permettre d'éradiquer «les extrémistes meurtriers de Boko Haram».

Il avait exprimé l'intention de son pays d'intensifier l'assistance en formation à même de renforcer les Forces armées du Nigeria dans les opérations cruciales contre l'insurrection djihadiste.

Il s'était engagé à augmenter le nombre de militaires «formateurs» britanniques au Nigeria à 300 durant l'année 2016, dont une équipe de spécialistes dans la lutte contre les engins explosifs improvisés et une autre de la RAF (Royaux forces aériennes) qui assistera les Forces aériennes nigériennes.

En 2015, environ 130 militaires britanniques étaient déployés au Nigeria pour apporter une assistance, notamment, en matière de formation en techniques de l'infanterie et de l'assistance médicale, relève le ministère.

Selon la même source, près de 1.000 militaires nigérians ont bénéficié d'une formation pour les préparer à des opérations anti-insurrectionnelles dans le nord-est du Nigeria.

Le Royaume-Uni «soutient également une cellule nigériane de renseignement et l'analyse basée à Abuja, et près de 30 membres des Forces armées britanniques sont déployés au Nigeria sur une base durable dans la formation et les rôles consultatifs», souligne le ministère.

Le groupe terroriste, Boko Haram, mène depuis 2009 une insurrection et cherche à créer un Etat islamiste dans le nord-est du Nigeria. Le conflit a fait, selon les derniers chiffres, environ 20.000 décès.

Boko Haram qui signifie «éducation occidentale interdite» a été créé en 2002, et avait commencé par s'opposer à tout ce qui avait trait à la culture occidentale avant de verser dans l'insurrection djihadiste.

Le groupe terroriste mène ses attaques, notamment dans la région du Sahel africain, menaçant sa stabilité.

## LE 26<sup>e</sup> SOMMET DE L'UA DU 21 AU 31 JANVIER SOUS LE THÈME «2016 Année des droits de l'homme en Afrique»

Les travaux du 26<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine, se tiendra du 21 au 31 janvier à Addis Abéba sous le thème "2016: Année des droits de l'homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits des femmes", a indiqué un communiqué de l'UA.

Le Sommet réunira pendant dix jours les organes délibérants de l'UA, des représentants des Communautés économiques régionales (CER), ceux d'organisations de la société civile (OSC), du secteur privé, de la diaspora, d'organisations partenaires, des médias continentaux et internationaux, ainsi que des dignitaires et d'autres invités du monde entier.

La première partie du sommet sera consacrée à l'élection du nouveau président de l'Union africaine pour l'année 2016, qui prendra la relève du président de l'UA en 2015 et président de la République du Zimbabwe, Robert Mugabe. Le Sommet procédera ensuite au lancement du thème "2016 : Année des droits de l'homme en Afrique, avec un accent particulier sur les droits des femmes".

Avant cela, l'entame du 26<sup>e</sup> Sommet de l'UA se fera officiellement avec la 31<sup>e</sup> session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) qui auront à faire des recommandations au Conseil exécutif avant leur adoption à la Conférence de l'Union. La vingt-huitième (28<sup>e</sup>) session ordinaire du Conseil exécutif se tiendra les 27 et 28 janvier.



Cette session sera précédée de la retraite ministérielle du Conseil exécutif prévu du 24 au 26 janvier à Mekelle en Ethiopie.

Les ministres des Affaires étrangères et des Relations extérieures ainsi que d'autres ministres ou autorités dûment désignées se réuniront à nouveau pour examiner les différents points de leur ordre du jour, y compris le rapport du Comité des représentants permanents (COREP), le rapport annuel de la présidente de la Commission de l'UA pour la période allant du mois de janvier au

mois de décembre 2015 et le budget révisé de la Commission de l'UA pour l'exercice 2016. Parmi les points forts de la réunion du Conseil exécutif, il convient de noter l'élection et la nomination des quinze (15) membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et la nomination d'un (1) membre du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant.

La 26<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA est prévue les 30 et 31 janvier, a ajouté le communiqué.

## L'ONU alloue 31 millions de dollars pour l'aide humanitaire aux pays du bassin du lac Tchad

Le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, a approuvé l'attribution de 31 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour l'assistance humanitaire au Nigeria et dans la région du bassin du lac Tchad, selon un communiqué de l'OCHA. La situation dans cette région se dégrade en raison des violences perpétrées par le groupe terroriste Boko Haram. Environ 2,7 millions de personnes, dont 1,5 million d'enfants, ont été déplacées dans cette région, ce qui constitue la crise de déplacement la plus aiguë d'Afrique, indique le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies dans un communiqué de presse.

Les personnes affectées par cette crise ont un besoin urgent de nourriture, d'eau potable, d'abris, de soins médicaux, de protection et d'éducation, ajoute le communiqué. Le financement du CERF permettra de fournir une assistance vitale à près de 1,7 million de personnes affectées dans les quatre pays du bassin

du lac Tchad. Environ 10 millions de dollars seront alloués aux efforts de secours au Nigeria, tandis que les partenaires humanitaires au Cameroun, au Tchad et au Niger recevront 7 millions de dollars chacun. L'affectation de 7 millions de dollars du CERF aux opérations humanitaires au Tchad dans la région du lac avait été annoncée dès le 8 janvier. «De nombreuses personnes ont tout perdu. Des centaines de milliers de femmes et d'enfants continuent de subir directement la violence de Boko Haram», a déclaré M. O'Brien.

«Sauver des vies et protéger les habitants de la région sont au centre de la réponse humanitaire». Les femmes et les filles enlevées par Boko Haram, ont subi des violences physiques et psychologiques. Les agences humanitaires utiliseront les fonds reçus du CERF pour fournir une assistance sous forme de protection, notamment pour la prévention et le traitement des violence sous toutes ses formes dans les quatre pays, précise le communiqué de l'OCHA.

## L'ONU condamne un attentat suicide dans l'Extrême-Nord du Cameroun

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné mercredi un attentat suicide meurtrier dans le village de Kouyape, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, au moment de la prière du matin à la mosquée.

«L'attentat, perpétré par des éléments présumés de Boko Haram, a causé la mort d'environ 13 personnes, y compris l'imam, et fait de nombreux blessés», a dit le porte-parole du secrétaire général dans

une déclaration à la presse. Ban Ki-moon a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes et au gouvernement et au peuple du Cameroun, et a souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées dans l'attentat.

«Le secrétaire général demande de nouveau une approche globale en matière de prévention et de lutte contre le fléau du terrorisme, et de traiter ses causes profondes, en conformité avec les droits hu-

mains, le droit humanitaire et le droit des réfugiés», a ajouté le porte-parole.

Le chef de l'ONU s'est félicité de la tenue le 1er février 2016 à Addis-Abeba de la Conférence des donateurs de l'Union africaine afin de mobiliser des ressources pour la Force multinationale conjointe (MNJTF) destinée à lutter contre le groupe terroriste Boko Haram. «Il encourage un plein soutien à cette initiative», a dit son porte-parole.

## EBOLA

### De nouvelles flambées sont possibles malgré la fin de l'épidémie

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a mis en garde mercredi contre les risques de résurgence de l'épidémie d'Ebola qui a ravagé l'Afrique de l'Ouest et a souligné la nécessité de tirer les leçons de cette crise.

Il a affirmé devant l'Assemblée générale de l'ONU que «des défis importants subsistent», à la veille de la fin officielle de l'épidémie en Afrique de l'Ouest.

«Nous pouvons nous attendre à de nouvelles flambées d'Ebola dans l'année à venir», a-t-il estimé en soulignant que le Liberia avait connu deux réurgences après avoir été déclaré débarrassé du virus.

«Mais l'ampleur et la fréquence de ces flambées devraient décroître avec le temps», a nuancé M. Ban.

L'annonce attendue jeudi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) den la fin de la transmission d'Ebola au Liberia marquera l'épilogue de l'épidémie en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus il y a 40 ans, avec plus de 11.000 morts.

Ban a rendu hommage aux dirigeants des trois pays touchés (Liberia, Guinée, Sierra Leone) et a souligné la mo-



bilisation de l'ONU, qui a mis en place la première mission de son histoire dédiée à la lutte contre une maladie.

«Notre organisation a fait face à une épreuve fondamentale pour sa solidité et sa volonté et elle a su mobiliser», s'est-il félicité. Il faut désormais, a ajouté M. Ban, renforcer les structures médicales et sanitaires nationales et assurer le suivi médical des quelque 10.000 personnes en Afrique de

l'Ouest qui ont été infectées et ont guéri.

«Il fait aussi tirer les leçons de cette expérience», a-t-il souligné. La directrice de l'OMS, Margaret Chan, a précisé devant l'assemblée que depuis mars 2015, il y avait eu dix réurgences mineures de l'infection.

«Avant la fin de cette année, nous pensons que tous les survivants -- tous -- seront débarrassés du virus», qui peut subsister dans l'organisme après la guérison complète, a-t-elle affirmé.

Plus de 28.600 personnes ont été infectées en Afrique de l'Ouest et 11.300 en sont mortes.

Pour Mme Chan, les trois prochains mois seront «les plus critiques» car les infrastructures médicales nationales en Afrique de l'Ouest, fragilisées par l'épidémie, devront prendre le relais de l'assistance internationale.

Le redressement des trois pays les plus touchés par Ebola prendra du temps, a reconnu Mme Chan. Mais elle a exclu un retour en force de l'épidémie: «Personne ne laissera plus ce virus apparaître et se propager librement».

APS

## NUCLÉAIRE

### L'UE «prête» à lever les sanctions contre l'Iran dès le feu vert de l'AIEA

L'Union européenne (UE) a pris ses dispositions pour être en mesure de lever ses sanctions contre l'Iran dès que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) aura donné son feu vert, conformément à l'accord signé en juillet, ont rapporté des médias hier citant une source diplomatique.

«Quand le rapport de l'AIEA sera publié, l'Union européenne sera prête pour lever immédiatement les sanctions économiques et financières qu'elle a décrétées au fil des ans en raison du programme nucléaire controversé de l'Iran», a indiqué un diplomate, cité par l'AFP.

Vingt-sept des 28 Etats membres devaient adopter vendredi avant la mi-journée, par une procédure écrite, une brève décision faisant entrer en vigueur la levée des sanctions, ont précisé ce diplomate et une autre source diplomatique.

L'arsenal juridique entourant la levée des sanctions est déjà en place depuis octobre en vertu des différentes étapes prévues par l'accord nucléaire historique signé par Téhéran et les grandes puissances en juillet 2015.

Cet accord, qui garantit le caractère civil du nucléaire iranien et rend quasi impossible la construction d'une bombe atomique, a mis fin à plus d'une décennie d'isolement diplomatique de l'Iran, dont l'économie a été lourdement pénalisée par les sanctions occidentales.

Les Pays-Bas, qui assurent la présidence tournante de l'UE au premier semestre 2016, signeront en dernier lieu la décision, qui devrait dans la foulée paraître au *Journal officiel* de l'UE afin d'entrer

en vigueur avec effet immédiat. Mais «ils ne signeront qu'après le feu vert du rapport de l'AIEA et de Federica Mogherini», la chef de la diplomatie européenne, a précisé le deuxième diplomate.

Téhéran a affirmé jeudi avoir retiré le cœur du réacteur à eau lourde situé sur son site nucléaire d'Aراك, ce qui serait une étape cruciale de la mise en œuvre de l'accord.

L'Iran, qui avait déjà appliquée plusieurs des dispositions de l'accord en réduisant le nombre de ses centrifugeuses et en envoyant à l'étranger la quasi-totalité de son stock d'uranium faiblement enrichi, espère recevoir vendredi un feu vert de l'AIEA, suivi d'ici dimanche d'une levée des sanctions occidentales.

L'AIEA n'a toutefois donné aucune indication sur la date de la publication de son rapport. Les Etats-Unis et l'ONU doivent également lever leurs sanctions immédiatement après le feu vert de l'AIEA.

Selon Téhéran, un «communiqué commun» sera publié par le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif et Mme Mogherini au nom des puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) pour annoncer officiellement le jour de l'entrée en application de l'accord.

Les sanctions européennes, concentrées sur des secteurs-clés (défense, pétrole, finance), ont entraîné le placement sur une liste noire de 92 Iraniens et 466 sociétés ou groupements, dont les avoirs sont gelés et qui sont interdits de visas pour l'UE.

## L'OCI condamne les attentats perpétrés en Indonésie et au Cameroun

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a vigoureusement condamné vendredi les attaques terroristes survenues jeudi à Jakarta en Indonésie, et l'explosion-suicide visant une mosquée à l'extrême nord du Cameroun.

Le secrétaire général de l'OCI, Iyad Madani, a qualifié, dans un communiqué rendu public, ces attaques d'«actes terroristes visant des citoyens innocents», adressant «ses condoléances au gouvernement et au peuple indonésiens.»

Cinq extrémistes ont lancé une attaque avec des explosifs dans le centre, de Jakarta, des attaques revendiquées ensuite se-

lon des médias par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI).

Deux personnes ont été tuées dans ces attaques ainsi que les cinq assaillants, selon la police indonésienne.

L'OCI a aussi condamné «vigoureusement l'explosion-suicide visant une mosquée à l'extrême nord du Cameroun, qui ont fait au moins treize tués et des dizaines de blessés dont huit kamikaze.»

M. Iyad Madani, a réitéré la position ferme de l'Organisation contre le terrorisme et appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts en matière de lutte contre ce fléau.

## TURQUIE

### Des signataires d'une pétition pour la paix arrêtés dans le cadre d'une enquête ouverte pour «propagande terroriste»

La police turque a arrêté hier des intellectuels signataires d'une pétition réclamant la fin des opérations des forces de sécurité turques contre les partisans du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), ont rapporté des médias locaux.

Sur ordre du procureur, 21 universitaires ont été interpellés à l'aube à leur domicile et placés en garde à vue à Kocaeli (nord-ouest) dans le cadre d'une enquête ouverte pour «propagande terroriste» et «insulte aux institutions et à la République turque», a rapporté l'agence de presse pro-gouvernementale Anatolie.

Près de 1.200 personnes ont signé lundi une «initiative des universitaires pour la paix» réclamant la fin de l'intervention des forces de sécurité turques contre les partisans du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le sud-est à majorité kurde du

pays.

Dans ce texte intitulé «nous ne serons pas associés à ce crime», les signataires dénoncent «un massacre délibéré et planifié en totale violation des lois turques et des traités internationaux signés par la Turquie».

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé jeudi une «cinquième colonne». «Cette horde d'universitaires s'est clairement rangée dans le camp de l'organisation terroriste (de PKK, ndlr) et a craché sa haine sur le peuple turc», a-t-il déclaré lors d'un discours à Ankara.

L'armée et la police turques ont investi il y a un mois les villes sous couvre-feu de Cizre et de Silopi (sud-est) pour en déloger des partisans du PKK.

M. Erdogan a promis «d'éradiquer» le PKK, qui mène la rébellion depuis 1984.

APS

## L'armée russe annonce des «opérations humanitaires» en Syrie

L'armée russe a annoncé hier le lancement d'«opérations humanitaires» en Syrie pour apporter de l'aide aux civils vivant dans des localités auparavant contrôlées par le groupe terroriste autopropagé «Etat islamique» (Daech/EI) et reprises par les forces loyales au président Bachar al-Assad.



«217 localités ont été reprises à l'Etat islamique» par les forces syriennes, a indiqué le général Sergueï Roudskoï, chef des opérations au sein de l'état-major de l'armée russe, lors d'une réunion retransmise à la télévision.

«La population revient progressivement dans ces villes, c'est pourquoi une nouvelle mission des forces aériennes russes en Syrie va consister à conduire des opérations humanitaires», a-t-il ajouté.

«En général, l'assistance humanitaire est dirigée vers les zones contrôlées par les rebelles, où une grande partie de celle-ci tombe dans les mains des extrémistes», a-t-il poursuivi pour expliquer cette décision, assurant que des «convois humanitaires» avaient servi à plusieurs reprises de prétexte pour convoyer des armes ou des munitions.

Le général Roudskoï n'a pas précisé la nature de l'aide humanitaire qui serait appor-

tée aux civils syriens, ni comment ces opérations humanitaires seraient organisées, mais il a indiqué que la localité de Deir Ez-Zor (est) était la première ville concernée.

«La plus grande partie de l'aide est actuellement envoyée à Deir Ez-Zor qui est depuis longtemps assiégée par les terroristes de l'EI», a-t-il noté. Un avion de transport militaire Il-76 de l'armée syrienne y a délivré 22 tonnes d'aide humanitaire, avec un soutien logistique russe, qui sera distribuée «avec l'aide des autorités locales», a ajouté le général Roudskoï.

«Nous n'allons pas arrêter et nous donnerons au peuple syrien toute l'aide possible quand viendra le temps de la libération du pays des extrémistes et la reconstruction d'une vie pacifique», a-t-il assuré.

Plus tôt dans la journée, un texte officiel publié par la Russie a précisé que le déploiement du contingent militaire russe en Syrie ne prévoyait pas de limite dans le temps.

## PUBLICITE

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BORDJ-BOU-ARRERIDJ

DAIRA : BIR KAD'ALI

COMMUNE : KHELIL

NIF : 098534209074803

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

*Selon les dispositions des articles 114 et 125 115 du décret présidentiel n° : 10/236 en date du : 07/10/2010 modifié et complété, contenant les transactions publiques organisatrices*

*Le président de l'assemblée populaire communale de khelil informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n°01/2015 paru dans les quotidiens nationaux DICANEWS ET EL Mouharir EL Youmi du 15/12/2015, que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires ci – après :*

INTITULE	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	NOTE	DELAI	OBSEVISION
RÉFCTION ROUTE RAS EL AIN-EL IBRAHIMA (1er TRANCHE)	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLIC ET HYDRAULIQUES BOUHALI BACHIR	13.121.550.00 DA	68.83/100	03 MOIS	MOINS DISANTE

*Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date de la première publication de cet avis d'attribution auprès de la commission permanente des marchés du service contractant.*

## ORAN

**Une soirée musicale en hommage au maître de la chanson oranaise, Blaoui Houari**

Un vibrant hommage a été rendu au maître de la chanson oranaise, Blaoui El Houari, lors d'une soirée musicale animée jeudi au Théâtre régional Abd elkader-Aloula d'Oran, par son élève Baroudi Benkhada.



Cette initiative du groupe de presse «Ouest Tribune» en partenariat avec la station régionale de l'ENTV et la wilaya d'Oran se veut une reconnaissance au célèbre chanteur et compositeur oranais pour son riche répertoire et son œuvre de promotion de la chanson oranaise, ont souligné les organisateurs.

Une panoplie de ses chansons, qui ont pendant de longues années bercé des générations ont été magistralement interprétées par son élève Baroudi Benkhada (40 ans de carrière), qui a fait vibrer, avec son orchestre, le public notamment avec les tubes «Ida kane essaad ya Messaoud», «S'hab el baroud», «Win ould bladi», «Rani M'hayar», «Ya Syadi», «Serredj ya fares», «Fi Wahran sakna ghezali», Djar aliya el hem» et «Touil Erragba» du poète cheikh Abdelkader El Khadi.

D'autres chansons à succès de Blaoui ont emballé l'autodrome formée essentiellement d'artistes pour la plupart

ses élèves. Le wali d'Oran, Abdelkader Zaalane et le responsable de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, présents à cet hommage, ont salué cette louable reconnaissance à une icône de la chanson algérienne en général et oranaise en particulier.

«Un virtuose qui a réussi à chanter le Melhoun dans un style moderne. A 17 ans, il était déjà chef d'orchestre», a déclaré Baroudi Bekheda à l'APS, ajoutant «c'est une référence et aussi un doyen des artistes algériens». L'universitaire Mohamed Meliani, qui s'intéresse à son œuvre, soutient que «Blaoui est le fondateur de la chanson oranaise moderne marquant le 20ème et le 21ème siècles.

«C'est aussi une école qui a beaucoup formé. «Blaoui El Houari est le pilier de la chanson oranaise. Il a semé en moi la graine de l'art, à travers la chanson. C'est un père pour moi», a souligné la chanteuse Houria Baba.

«C'est aussi un militant du mouvement national à l'époque coloniale et un moudjahid aux côtés d'autres artistes algériens ayant contribué, durant la révolution de novembre 1954, à la prise de conscience nationale», a souligné bon nombre d'artistes présents. «Un hommage qui mérite une considération à la hauteur de ce grand auteur compositeur qui, malgré son âge, il soufflera le 23 janvier ses 90 bougies, continue à donner pour perpétuer une œuvre, composant près de 1.000 chansons», a-t-on ajouté.

«C'est un créateur, un grand auteur compositeur issu d'une famille d'artistes.

Son père était un homme de culture qui a écrit des pièces de théâtre de Sidi Blal à haï Médina Jdida à Oran», a déclaré, pour sa part, le directeur de l'Office national des droits d'auteurs, Boucif Belhachemi.

La soirée s'est poursuivie avec la chanteuse Nassima Chaabani, la diva de l'école andalouse de Blida donnant plus d'entrain, d'autres couleurs à cette ambiance conviviale, celle des grands jours culturels de la ville d'El Bahia qui a toujours rayonné par ses artistes de renom tels Hasni, Khaled et autres élèves de Blaoui Houari.

## LITTÉRATURE

**Des hommes de lettres et écrivains algériens participent au «Maghreb des livres» à Paris**

La 22e édition du «Maghreb des livres» se tiendra les 13 et 14 février 2016 à Paris avec la participation de 120 auteurs et artistes du Maghreb arabe, d'Europe et du Canada.

Plus d'une dizaine d'écrivains et hommes de lettres algériens dont les romanciers Maissa Bey, Anouar Benmalek et le penseur musulman Ghaleb Benchikh seront présents à cette rencontre qui met à l'honneur les Lettres marocaines.

Lors de cette manifestation organisée par l'Association «Coup de soleil», un hommage sera rendu à la romancière algérienne Assia Djebbar, à l'écrivain marocain Driss Chraïbi et à l'éditeur français et anticolonialiste François Maspero.

La littérature algérienne était à l'honneur lors de la 19e session de ce salon qui attire chaque année près de 7.000 visiteurs.

APS

## PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE D'AIN-DEFLA  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER D'EL ATTAF  
NIF de l'E.P.H EL ATTAF : 098144105014533.

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
DU MARCHE N° 01/ 2016**

En application des dispositions du Décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics , nous portons à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/ 2016 du 13.12.2015 relatif à L'approvisionnement en denrées alimentaires :

- Lot n°1 Alimentation général 1<sup>er</sup> choix. - Lot n°4 : Viande blanche fraîche et œufs 1<sup>er</sup> choix
- Lot n°2 : Fruits et légumes 1<sup>er</sup> choix. - Lot n°5 : Pain et Gâteaux 1<sup>er</sup> choix.
- Lot n°3 : Viande rouge fraîche 1<sup>er</sup> choix. - Lot n°6 : Poisson frais 1<sup>er</sup> choix

que l'attribution provisoire du marché est comme suit :

N° de lot	Lot	Soumissionnaire	Montant MIN après la correction	Montant MAX après la correction
01	Alimentation général 1 <sup>er</sup> choix.	SAMMET FATEHA	3 511 875,00 DA	6 258 050,00 DA
02	Fruits et légumes 1 <sup>er</sup> choix	BOURITA ARBA	3 299 100,00 DA	4 754 850,00 DA
03	Viande rouge fraîche 1 <sup>er</sup> choix	AICHOUNE NOUREDDINE (BOURJA)	2 125 000,00 DA	3 650 000,00 DA
04	Viande blanche fraîche et œufs 1 <sup>er</sup> choix	GUENDOUZI MOURAD	1 450 000,00 DA	3 355 000,00 DA
05	Pain et Gâteaux 1 <sup>er</sup> choix	EZZADAMI ARDELHALIM	1 051 185,00 DA	1 844 550,00 DA
06	Poisson frais 1 <sup>er</sup> choix	infructueux.		

Tout soumissionnaire voudra le détail des offres techniques et financières peut s'adresser au service de l'EPH EL ATTAF dans un délais de 03 jours à partir de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément aux disposition de l'article 49 et 125 du décret présidentiel N° 10-236 DU 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Comme tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché. Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 DU 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA : BORDJ-BOU-ARERIDJ

DAIRA : BIR KAD'ALI  
COMMUNE : KHELIL  
NIF : 098534209074803

**AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE**

Selon les dispositions des articles 114 et 125 115 du décret présidentiel n ° : 10/236 en date du : 07/10/2010 modifié et complété, contenant les transactions publiques organisatrices.

Le président de l'assemblée populaire communale de khelil Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n°01/2015 paru dans les quotidiens nationaux DICANEWS Et EL Mouharir EL Youmi du 15/12/2015, que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires ci – après :

INTITULE	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	NOTE	DELAI	OBSERVATION
REVETEMENT ROUTE RELIANT GH MEGULATI ET BENJEDDOU	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLIC ET BATIMENT BENHAMADI AZZOZ	12.004.200,00 DA	73,5/100	120 JOUR	MOINS DISANT

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les dix ( 10) jours à compter de la date de la première publication de cet avis d'attribution auprès de la commission permanente des marchés du service contractant .

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 : Petits secrets entre voisins  
 06:30 : TFou  
 08:05 : Téléshopping samedi  
 10:15 : Nos chers voisins  
 11:50 : L'affiche de la semaine  
 12:00 : Les douze coups de midi  
 12:45 : Météo  
 12:50 : L'affiche du jour  
 13:00 : Journal  
 13:30 : Reportages découvertes  
 14:45 : Grands reportages  
 16:05 : Voleuse d'enfant  
 17:55 : 50mn Inside  
 19:05 : 50mn Inside  
 19:50 : Là où je t'emmènerai  
 19:55 : Météo  
 20:00 : Journal  
 20:35 : Du côté de chez vous  
 20:38 : Tirage du Loto  
 20:40 : Météo  
 20:45 : Nos chers voisins  
 20:55 : Le grand concours  
 23:30 : Le grand blind test

**2**

06:05 : Bien dans ses baskets  
 06:25 : Les Z'amours  
 06:54 : Champions de France  
 06:55 : Journal  
 07:00 : Télématin  
 10:00 : Thé ou café  
 10:50 : Un mot peut en cacher un autre  
 11:20 : Les Z'amours  
 11:55 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12:40 : Point route  
 12:55 : Météo 2  
 13:00 : Journal  
 13:20 : 13h15, le samedi...  
 13:55 : Météo 2  
 14:00 : Tout compte fait  
 14:50 : Tout compte fait, le supplément  
 15:30 : Envoyé spécial le samedi  
 17:10 : L'atelier déco  
 17:55 : L'atelier déco  
 18:45 : Mot de passe  
 19:20 : Mot de passe  
 19:50 : Météo 2  
 20:00 : Journal  
 20:40 : Parents mode d'emploi  
 20:45 : Parents mode d'emploi  
 20:46 : Image du jour du Dakar  
 20:50 : Météo 2  
 20:55 : Météo des neiges  
 21:00 : Les années bonheur  
 23:15 : On n'est pas couché

**3**

06:00 : EuroNews  
 06:35 : Ludo  
 06:36 : Des baskets dans l'assiette  
 06:40 : Les Tortues Ninja  
 07:02 : Ninjago  
 07:28 : Ninjago  
 07:54 : Super 4  
 08:06 : Super 4  
 08:20 : Samedi Ludo  
 08:21 : Les lapins crétins : invasion  
 08:27 : Les lapins crétins : invasion  
 08:34 : Les lapins crétins : invasion  
 08:40 : Les lapins crétins : invasion  
 08:51 : Les lapins crétins : invasion  
 08:58 : Les lapins crétins : invasion  
 09:04 : Les lapins crétins : invasion

09:15 : Scooby-Doo : Blue Falcon le retour  
 10:32 : Garfield & Cie  
 10:44 : Garfield & Cie  
 11:01 : Zip Zip  
 11:13 : Les as de la jungle à la ressouche  
 11:20 : Consomag  
 11:25 : Météo  
 11:30 : La voix est libre  
 12:00 : 12/13 : Journal régional  
 12:25 : 12/13 : Journal national  
 12:55 : Météo à la carte  
 13:30 : Les grands du rire  
 15:10 : Un livre toujours  
 15:45 : Les carnets de Julie  
 16:15 : Les carnets de Julie  
 17:15 : Personne n'y avait pensé !  
 17:55 : Questions pour un super champion  
 18:45 : Météo des neiges  
 19:00 : 19/20 : Journal régional  
 19:30 : 19/20 : Journal national  
 20:00 : Météo  
 20:05 : Tout le sport  
 20:10 : Le journal du Dakar  
 20:20 : Météo régionale  
 20:25 : Zorro  
 20:55 : Le sang de la vigne  
 22:30 : Météo  
 22:35 : Soir 3  
 22:55 : Belinda et moi

**CANAL+**

06:10 : Parks and Recreation  
 06:30 : Parks and Recreation  
 06:50 : Le JT du Grand Journal  
 07:15 : Le grand journal  
 08:05 : Cinéma : Discount  
 09:50 : Deutschland 83  
 10:35 : Deutschland 83  
 11:20 : Album de la semaine +  
 11:58 : La météo  
 12:00 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
 12:05 : Le petit journal de la semaine  
 12:40 : Eric et Quentin  
 12:45 : Le tube  
 13:50 : Zapping de la semaine  
 14:15 : Cinéma : Papa ou maman  
 15:39 : Samedi sport  
 15:40 : Looking For Alger  
 16:40 : Sport : Avant-match  
 17:00 : Sport : Toulouse / Paris-SG  
 19:00 : Le JT  
 19:10 : Salut les Terriens !  
 20:30 : Made in Groland  
 20:55 : Cinéma : L'affaire SK1  
 22:55 : Cinéma : L'enquête

**M**

06:00 : M6 Music  
 08:30 : M6 boutique  
 10:45 : Cinérix  
 10:55 : Drop Dead Diva  
 11:40 : Drop Dead Diva  
 12:40 : Météo  
 12:45 : Le 12.45  
 13:10 : Velvet  
 14:45 : Velvet  
 16:10 : Velvet  
 17:50 : Cousu main  
 19:40 : Météo  
 19:45 : Le 19.45  
 20:10 : Scènes de ménages  
 20:55 : NCIS : Los Angeles  
 21:45 : NCIS : Los Angeles  
 22:40 : NCIS : Los Angeles  
 23:30 : NCIS : Los Angeles

## La sélection

**TF1**

20h55

## Le grand concours des animateurs

**Résumé**

L'animatrice accueille des personnalités de la télévision et de la radio sur le plateau pour participer à un grand quiz de culture générale qui aborde histoire, gastronomie, musique, cinéma, sport, littérature... A l'issue des deux premières manches, les trois meilleurs candidats participent à la finale. Estelle Denis, gagnante de la dernière édition, remet son titre en jeu. Elle affronte Patrice Carmouze, Karine Ferri, Christophe Beaugrand, Marie-Ange Nardi, Alexandre Devoise, Bruno Guillot, Valérie Damidot, Benjamin Castaldi, Aleya Larache-Joubert, Laurent Mariotte, Jérôme Bonaldi, Elodie Gossuin, Cyril Féraud, Sandrine Quétier, Laurent Ournac, Alexandre Debanne, Catherine Laborde, Thierry Beccaro, Isabelle Morini-Bosc, Elsa Fayer et Laurent Luyat.

**2**

20h55

## Les années bonheur

**Résumé**

L'animateur, entouré de Fabien Lecoeuvre, Elodie Gossuin, Marc Toesca et de l'imitateur Gérald Dahan, accueille de nombreuses personnalités, chanteurs, imitateurs et humoristes. Ensemble, ils évoquent tout au long de la soirée des anecdotes, des souvenirs et des petits secrets sur les artistes et les chansons d'hier. Un moment festif et gai au cours duquel sont présents Los del Mar, Fréro Delavega, Carmel, Daniel Guichard, Zouk Machine, Tony Carreño & Yura Silva, Chico et les Gypsies, Gilbert Montagné, Adamo, Amine, Black, Pow Wow, Chimène Badi, Amaury Vassili, Modern Talking, Dieselle, Antoine et Anggun. Des imitateurs et des humoristes ont également répondu à l'invitation, avec entre autres Les Bodin's et Le Duo des Non.

**3**

20h50

## Le sang de la vigne - Pour qui sonne l'Angélus ?

**Résumé**

Après avoir été agressé sur la voie publique, Benjamin Lebel se retrouve à l'hôpital, dans le coma. Au bout de deux jours, il reprend conscience, mais souffre d'une amnésie partielle. Contre l'avis des médecins et de ses proches, il décide de sortir, animé par une idée fixe : retrouver son précieux carnet où sont annotées dix années de dégustations de crus d'exception. Il est bientôt interrogé par le capitaine de gendarmerie Dumont, au sujet d'une affaire de vol de bouteilles. Son carnet a été retrouvé sur les lieux du larcin.

**CANAL+**

20h55

## L'affaire SK1

**Résumé**

Le lundi 19 mars 2001 s'ouvre le procès de Guy Georges, violeur et tueur en série. Il est notamment défendu par l'avocate Frédérique Pons. Dix ans plus tôt, Franck Magne intègre la police judiciaire, au 36, quai des Orfèvres. Aussitôt placé sur l'affaire de l'assassinat d'une jeune femme, il est vite convaincu que cette affaire est liée à d'autres meurtres perpétrés dans des circonstances similaires.

**M**

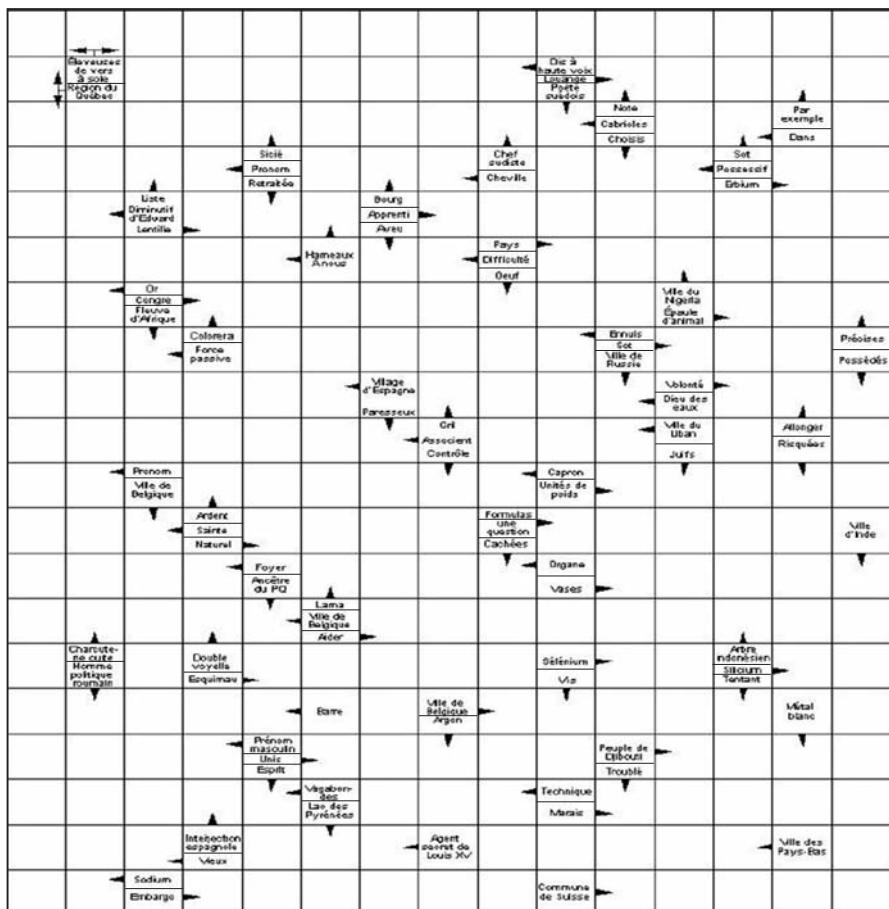
20h55

## Sous la contrainte

**Résumé**

Alors que les membres de l'équipe sont en congé, Callen et Sam reçoivent un appel d'un mystérieux interlocuteur qui menace d'éliminer des innocents. Les deux agents sont depuis inquiets. Leurs collègues du NCIS mettent tout en œuvre pour les retrouver. Une première piste leur permet d'identifier un coursier qui pourrait être impliqué. Parallèlement, Deeks s'inquiète de ne pouvoir offrir à Kensi une existence plus confortable.

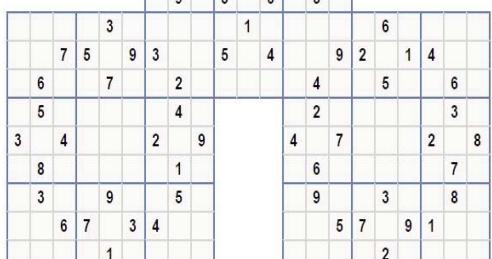
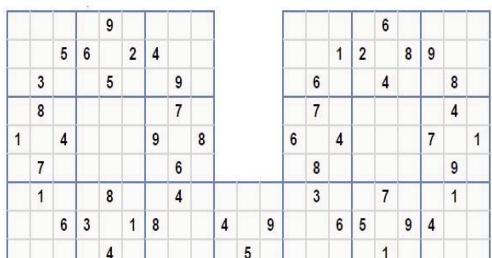
## Mots fléchés n°1185



## Samouraï-Sudoku n°1185

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1185

## Horizontalement:

1. Commune du Var
2. Em anations - Touche
3. Ville de Turquie - Saoule
4. Crabe
5. C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
6. Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américum
7. Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
8. Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
9. FI de l'Afrique équatoriale - Astarter
10. Traditions - Echarpe - Premier
11. Fumier - Riche
12. Personne désignée par une élection - Compteur

## Verticalement:

1. Conversation
2. Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
3. Admis - Envers - Du verbe savoir
4. Administrateur - Curie
5. Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
6. Einsteinium - Argon - Désert
7. Pris acte de - Réunion où l'on danse
8. Ranimèrent
9. Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
10. Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
11. Dévêtue - Exaspérante
12. Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## 7 erreurs



## Citations

*"Puisque la haine ne cessera jamais avec la haine, la haine cessera avec l'amour."*



## \*Bouddha

C'est arrivé un 16 janvier

1999 : Glissements de terrain et inondations autour de Caracas. Le bilan est évalué à 50 000 morts et autant de blessés.

1999 : Référendum sur l'adoption d'une nouvelle constitution au Venezuela.

2000 : Fermeture définitive de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

2003 : Premier cas de grippe aviaire en Corée du Sud.

2005 : Première élection législative démocratique en Irak.

2005 : Démission du Premier ministre palestinien Ahmed Qorei.

2010 : Résolutions n° 1956, n° 1957 et n° 1958 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

## Célébrations :

- Pays-Bas, Antilles néerlandaises, Aruba : Koninkrijksdag (Fête du Royaume), commémore la signature de la Charte du Royaume des Pays-Bas en 1954.

- Aurigny : Homecoming Day, célébrant le premier retour des habitants de l'île en 1945 après l'évacuation massive de juin 1940.

- États-Unis : Bill of Rights Day, commémorant la ratification en 1791 des 10 premières amendements de la Déclaration des Droits

- Espéranto : Jour de Zamenhof, célèbre la naissance du fondateur de la langue espéranto, ainsi que la littérature en espéranto.

**CAN DE GOAL-BALL (MESSIEURS ET DAMES):  
Confirmation de la participation de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc**



Les sélections nationales de goal-ball (messieurs et dames) de Tunisie, d'Egypte et du Maroc ont confirmé leur participation aux championnats d'Afrique, prévus en Algérie du 25 février au 5 mars prochains et qualificatifs aux jeux Paralympiques de Rio-2016, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Outre l'Algérie, «le tournoi des dames va regrouper, aussi, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte et peut-être le Ghana et le Cameroun s'ils arrivent à boucler à temps le processus d'obtention des licences internationales/ISAS, impératrices pour prendre part à une compétition internationale», a déclaré le directeur technique national (DTN), Zoubeir Aïchaïne.

Pour les messieurs, les mêmes équipes se sont engagées, avec en plus une participation probable de la sélection kényane qui a émis le voeu d'être présente à Alger.

«À notre niveau, on a clôturé les inscriptions (jeudi).

Maintenant, la sous-commission chargée du goal-ball de l'IBSA (International Blind Sports Associations) va entamer son travail de suivi des dossiers d'engagement des pays et tout ce qui entoure les deux tournois», a souligné le DTN, ajoutant que l'instance internationale aura besoin de «six semaines pour étudier les dossiers et valider ceux qui remplissent les conditions requises».

Le rendez-vous continental de goal-ball se déroulera à la salle olympique de Staouelli (Alger), retenue par l'IBSA, étant donné qu'elle remplit les conditions fixées dans le cahier de charges.

Les délégations participantes seront logées à proximité de la salle, alors que les officiels et invités d'honneur seront hébergés dans un grand hôtel d'Alger.

Sept arbitres internationaux ont été retenus pour diriger les matchs, en plus de quelques encadreurs, chargés de la formation des classifiers avant le coup d'envoi des compétitions.

L'IBSA a également désigné quatre classifiers internationaux qui seront présents à Alger.

«Le dossier des championnats d'Afrique de goal-ball est bien pris en charge.

On est mobilisé, car la réussite de l'événement sera celle de tous», a assuré Zoubir Aïchaïne, membre du comité d'organisation mis en place pour les derniers championnats d'Afrique-2015 de handibasket qui avaient qualifié l'Algérie chez les messieurs et les dames aux Paralympiques.

Il est à rappeler que le championnat d'Afrique de goal-ball (messieurs et dames) était initialement programmé pour le mois de novembre dernier, mais a été reporté en raison de la non confirmation de la participation du nombre requis de pays, comme exigé par la réglementation en vigueur des compétitions internationales (au moins 4 sélections).

La nouvelle date (février) avait été décidée par l'IPC (Comité international paralympique), l'instance suprême qui gère le handisport dans le monde.

Tous les vainqueurs du tournoi d'Alger (hommes et dames) seront qualifiés pour le rendez-vous paralympique de Rio, prévu en septembre prochain.

APS

**CHAN-2016/ GROUPE A :**

# Les séances d'entraînement de vendredi annulées

Les séances d'entraînement, programmées pour hier, des quatre équipes du groupe A du Championnat d'Afrique des nations 2016 de football, réservé aux joueurs locaux, ont été annulées.



Ainsi les équipes du Rwanda (pays hôte), du Gabon, du Maroc, et de la Côte d'Ivoire qui devaient s'entraîner hier ont annulé leurs séances sur demande de la Confédération africaine de football (CAF), selon le site spécialisé Foot Afrik.

L'instance africaine n'a pas expliqué les raisons de cette décision, mais la volonté de présenter

ver l'état des pelouses serait notamment mise en avant compte tenu des fortes précipitations sur Kigali, selon la même source. Le coup d'envoi de la compétition sera donné samedi avec le match d'ouverture entre le Rwanda et la Côte d'Ivoire.

C'est la quatrième édition de cette épreuve, organisée tous les deux ans

par la CAF en alternance avec la Coupe d'Afrique des nations.

Avant le Rwanda, la Côte d'Ivoire (2009), le Soudan (2011), l'Afrique du Sud (2014) ont accueilli le championnat.

Les seize sélections africaines qualifiées ont été versées dans quatre poules. Le groupe A est composé du Maroc, du Gabon, de la Côte d'Ivoire

et du Rwanda, le groupe B est formé de l'Angola, de la République démocratique du Congo (RDC), de l'Ethiopie et du Cameroun, le groupe C de la Tunisie, du Nigeria, de la Guinée et du Niger, le groupe D de l'Ouganda, du Mali, de la Zambie et du Zimbabwe.

**LIGA ESPAGNOLE/FC VALENCE :**

## «Tout faire pour convaincre Feghouli de prolonger»



Le nouveau directeur sportif du FC Valence (Liga espagnole de football) Garcia Piterche a assuré qu'il allait faire de la prolongation du contrat du milieu offensif international algérien Sofiane Feghouli une priorité.

«Personne ne peut nier les services rendus par Feghouli à l'équipe.

Rien que pour cela, je vais tout faire pour le convaincre de prolonger son séjour parmi nous», a déclaré le nouveau directeur sportif des Valenciens en conférence de presse, cité hier par le site spécialisé Superdeporte.

Le joueur de 26 ans, dont le contrat avec Valence expire en juin prochain, n'est toujours pas fixé sur son avenir.

Un nouveau contrat de cinq ans lui a été proposé par la direction, assorti d'une revalorisation salariale, mais rien n'a encore été signé entre les deux parties au moment où plusieurs clubs européens convoitent le joueur à l'image de l'Inter Milan (Italie) et Fenerbahce (Turquie).

Feghouli, absent des terrains depuis près d'un mois à cause d'une blessure, devrait réintégrer l'entraînement collectif de son équipe FC Valence (Liga espagnole) mercredi prochain. Le milieu offensif algérien n'a pas été épargné par les blessures cette saison.

Ses participations aux rencontres de son équipe sont rares cette saison (10 matchs joués dont 6 titulaires en Liga).

### Sudoku N°1184

7	1	4	2	5	3	8	6	9
6	3	5	9	1	8	4	7	2
8	2	9	6	7	4	5	3	1
3	8	2	4	6	5	9	1	7
9	4	6	1	3	7	2	8	5
1	5	7	8	2	9	6	4	3
5	9	1	3	8	6	7	2	4
4	6	3	7	9	2	1	5	8
2	7	8	5	4	1	3	9	6

6	8	7	3	2	5	9	4	1
1	4	2	6	9	7	5	3	8
5	9	3	4	1	8	7	2	6
2	7	6	5	1	3	4	9	8
3	8	4	9	7	6	1	5	2
4	5	7	8	1	2	6	9	3
7	2	1	4	6	3	5	9	8
5	4	3	8	9	2	7	1	6
6	9	8	5	1	7	3	2	4

### Solution

#### Mots Croisés N°1184

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE  
P■ SAINTE ■ Q■ D  
RE RETORQUER  
ETIEZ ■ Q■ UELLE  
METS ■ HUMERUS  
E■ E■ AIEUL■ ES  
DE■ P■ BENQ■ E  
ILLICO ■ DURER  
TEES ■ URAEUS■  
EVASE ■ I■ NAO  
RENEGATES ■ US

#### Mots Fléchés N°1184

FRAGMENTAIRE  
O■ RAIDISSEUR  
ULCERE ■ AOUTE  
DI■ TENIR■ AI■  
ROUET ■ DIPOLE  
ONC ■ TAONS■ EN  
ISCHEMIE ■ CRU  
E■ LISON ■ CRA■ M  
MIEN ■ LECHERE  
EX■ DOL■ IEPER  
NEGOCIATRICE  
TROU ■ RUE■ RUS

## 16<sup>e</sup> JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS : CR Béloïzdad - MC Alger domine les matchs d'aujourd'hui

Des quatre derniers matchs programmés aujourd'hui pour le compte de la première journée de la phase retour décisive du championnat d'Algérie de ligue 1 Mobilis, le derby algérois entre le CR Béloïzdad et le MC Alger retient bien l'attention des puristes.

### Said Ben

La particularité de ce derby est la position des deux formations sur le podium et chacune d'elle cherche d'abord à se défaire de son vis-à-vis d'une part et surtout réduire l'écart qui la sépare du leader incontesté pour le moment l'USM Alger.

Or, dans son derby face au NA Hussein-Dey qui s'est déroulé jeudi dernier, le leader l'USMA s'est contenté d'un match nul (1-1). Les Rouge et Noir perdent alors deux points. Ce qui, en cas de victoire du CRB ou du MCA, l'écart se réduirait bien d'avance le leader.

Un match nul n'arrangerait donc aucune des deux formations devant se rencontrer cet après midi au stade du 20-Août.

Et justement cette domiciliation du match a fait couler beaucoup d'encre car elle était programmée initialement au stade du 20-Août avant que la Ligue ne la reprogramme au stade du 5-Juillet pour des raisons de sécurité de la part de la wilaya avant que tout soit réglé de ce côté sécuritaire pour que le match soit reporté, une fois de plus au stade du 20-Août.

Les supporters des deux équipes étaient sur le qui-vive à propos de cette programmation avant que la LFP ne décide finalement de le faire jouer aux Annassers comme prévu dès le match aller...

Les places dans les tribunes doivent être vraiment difficiles à acquérir du fait de



l'exigüité du stade. Mais, le plus important est que ce match se déroule dans de bonnes conditions sécuritaires.

D'ailleurs, la phase retour vient juste de débuter et il n'y a pas de quoi s'alarmer en cas de défaite et c'est aussi bien valable pour ce derby que pour les autres matchs de la journée. Le match derby entre le CRB et le MCA s'annoncent donc des plus indécis au vu de la composition des deux formations où on remarque des joueurs capables de faire basculer le match à n'importe quel moment.

Il y aurait donc certainement un match dans le match avec les deux entraîneurs : d'une part le coach du CRB Alain Michel qui veut gagner pour creuser d'avantage l'écart qui le sépare de son adversaire du jour alors que Meziane Ighil du MCA veult aussi gagner la partie pour détrôner les Rouge et Blanc de leur deuxième place.

Et c'est l'enjeu de cette partie qu'on espère jouée dans un esprit de fair-play.

Tout en espérant également que l'enjeu ne prendra pas le pas sur le jeu. Des autres matchs de la journée d'aujourd'hui pour le compte de cette 16<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, le match MO Béjaïa - RC Arbaâ est à suivre avec attention car la lanterne rouge du RC Arbaâ qui ferme la marche avec 8 points seulement, et dont l'avenir en Ligue 1 est plus que jamais menacé, risque de déjouer tous les pronostics. Les joueurs du

coach Amrani sont donc bien avertis pour prendre très au sérieux cette équipe qui pourrait revenir en force pour tenter de s'extirper de la zone rouge des relégables.

Il est vrai que les Béjaouis, qui auront l'avantage du terrain et du public, et devraient sortir vainqueurs, mais les joueurs du RCA risquent d'avoir ce sursaut d'orgueil pour créer la surprise ?...

Enfin, la JS Kabylie (11e, 18 points), auteur de résultats mitigés à l'aller devra rester vigilante à l'occasion de son duel à Constantine face au CSC (13e, 16 points), plus que jamais menacé par le spectre de la relégation. Les deux clubs qui se trouvent pratiquement dans la même situation devront impérativement sortir le grand jeu pour éviter la défaite.

S.B

### Résultat du match avancé: USM Alger - NA Hussein Dey 1-1

#### Reste à jouer :

Hier au moment où on mettait sous presse :

Relizane : RC Relizane - DRB Tadjen Janet Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - ES Sétif

Béchar : JS Saoura - USM El-Harrach

Aujourd'hui : 15h00 : Blida (Brakni) : USM Blida - ASM Oran

(20-août 1955) : CR Belouïzdad - MC Alger

16h00 : Béjaïa : MO Béjaïa - RC Arbaâ

Constantine : CS Constantine - JS Kabylie

#### Classement provisoire :

	Pts	J
1). USM Alger	37	16
2). CR Belouïzdad	26	15
3). MC Alger	24	15
4). MO Béjaïa	23	15
-). USM El-Harrach	23	15
6). DRB Tadjen Janet	22	15
7). MC Oran	21	15
8). NA Hussein-Dey	20	16
9). JS Saoura	19	15
-). ES Sétif	19	15
11). JS Kabylie	18	15
12). USM Blida	17	15
13). CS Constantine	16	15
14). RC Relizane	15	15
15). ASM Oran	13	15
16). RC Arbaâ	8	15

## Achiou s'engage avec le RC Arbaâ, en attendant Yachir



L'ex-international algérien, Hocine Achiou, s'est engagé pour deux saisons au profit du RC Arbaâ, devenant la troisième recrue du club de Ligue 1 algérienne de football en ce mercato d'hiver, a appris l'APS hier de la direction de cette formation.

Achiou est resté inactif depuis son départ de l'USM Bel-Abbès en fin de saison dernière, après un différent financier avec cette équipe reléguée par la suite en Ligue 2 algérienne.

Le RCA, lanterne rouge du championnat, devrait clôturer son recrutement avec l'engagement de Samy Yachir de l'ASO Chlef (Ligue 2), dont les dirigeants exigent la somme de deux millions de dinars contre la lettre de libération.

"Ezzarga" a enregistré, jusqu'ici, l'arrivée du gardien Mohamed Chouih (ex-ASO Chlef) et du défenseur central Abdelmalek Djeghaba (ex-CS Constantine).

Le RCA, finaliste malheureuse de la précédente Coupe d'Algérie, occupe la 16<sup>e</sup> et dernière place au classement avec seulement 8 unités, accusant huit points de retard sur le premier non relégable, le CS Constantine.

## RC RELIZANE (MER-CATO D'HIVER) :

## Boumechra et Kedad bouclent le recrutement, Manucho reste

Le milieu offensif de la JS Kabylie Salim Boumechra et l'attaquant du CR Belouïzdad Chaïb Kedad ont bouclé l'opération de recrutement hivernal du RC Relizane (Ligue 1 algérienne de football), a appris l'APS hier au préalable de la direction du club de l'Ouest.

Boumechra, libéré par la JSK, s'est engagé pour un contrat de 18 mois alors que Kedad a été prêté jusqu'à la fin de la saison.

Le RCR s'est assuré auparavant les services du milieu de terrain franco-algérien de l'ES Sétif, Walid Chenine, pour deux ans.

Par ailleurs, l'attaquant ivoirien Manucho (6 buts), prêté par l'USM Alger, a décidé de continuer la saison avec le RCR, après avoir envisagé d'aller jouer aux Emirats arabes unis. Côté départ, le RCR s'est passé des services de l'attaquant Nabil Yaâlaoui qui s'est engagé avec le MC Oran.

La direction a nommé l'entraîneur français François Bracci à la barre technique de l'équipe en remplacement d'Abdelkrim Benyelles, démissionnaire.

Bracci, ancien coach du MC Alger et du CS Constantine, est le troisième entraîneur du RCR depuis le début de la saison après Omar Belatoui et Benyelles, parti à l'USM Bel-Abbès (Ligue 2).

Au terme de la phase aller de la Ligue 1, le RCR pointe à la 14<sup>e</sup> place au classement avec 15 points.

La formation de Relizane s'est qualifiée pour les 8es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'ESB Dahmouni (1-0).

APS

## CRB-MCA : la vente des billets fixée à vendredi

L'opération de vente des billets de la rencontre CR Belouïzdad-MC Alger a débuté hier, a indiqué la direction du stade du 20-août 1955 qui abritera cette rencontre aujourd'hui (15h00), dans le cadre de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Les 12.000 tickets qui seront mis en vente, dont 400 au profit des supporters du MCA, vont être écoulés en un temps record au vu du grand engouement que suscite le rendez-vous, prédisent les observateurs.

La domiciliation de cette rencontre avait fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours après que la Ligue de football professionnel (LFP) ait désigné initialement le stade du 5-Juillet, d'une capacité d'accueil de 60.000 places, pour accueillir l'événement, avant d'opter pour le stade 20-Août.

Le CRB occupe la deuxième place au classement avec 26 points, devançant de deux unités son adversaire du jour, le MCA qui en compte 24.

Le leader, l'USM Alger, accroché par le NA Hussein-Dey (1-1) jeudi en ouverture de la 16<sup>e</sup> journée, comptabilise 37 unités.

## ES SÉTİF : Arab : "Djabou reprendra la compétition dans trois à quatre semaines"

Le milieu international algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Abdelmoumen Djabou, à l'arrêt depuis mai dernier pour blessure, reprendra la compétition "dans trois à quatre semaines", a appris l'APS auprès du président de l'Entente, Azzeddine Arab.

"Selon le médecin de l'équipe nationale, Djabou reprendra la compétition dans trois à quatre semaines.

Actuellement, le joueur est en train de suivre un programme spécifique sous la

conduite du préparateur physique de l'ESS avant d'entamer l'entraînement collectif", a affirmé à l'APS le dirigeant sétifien.

Djabou (29 ans) s'était blessé au genou en mai dernier avec son ancien équipe du Club Africain (Ligue 1/Tunisie).

Il avait été opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés.

Le joueur a décidé de résilier son contrat avec le champion de Tunisie en titre pour revenir à l'Entente pour un contrat de deux ans et demi.

Il a dû renoncer à ses arrêts de salaire et primes pour obtenir ses papiers et s'engager avec l'ESS qu'il avait quittée en 2012.

Djabou avait disputé la saison dernière 18 matchs en championnat et marqué 8 buts, contribuant grandement au titre de champion remporté par les Clubistes.

Il n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, disputée en Guinée équatoriale, où il n'avait joué aucun match.



## Ligue des champions (tour préliminaire) Ashanti Gold-MO Béjaïa : les 14 et 26 février



Le match aller du tour préliminaire de la ligue des champions d'Afrique de football entre l'équipe ghanéenne de l'Ashanti Gold et le MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne) se jouera le dimanche 14 février à Obuasi (255 km d'Accra) a appris l'APS hier auprès du club de la Soummam.

Le match retour se jouera quant à lui le vendredi 26 février au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

La délégation du MOB s'enverra pour la capitale ghanéenne Accra le 9 février avec une délégation de 35 personnes dont 21 joueurs.

Le MOB participera pour la première fois de son histoire à une compétition africaine grâce à la deuxième place décrochée lors du précédent exercice derrière le champion en titre l'ES Sétif.

Le club béjaoui est également détenteur de la Coupe d'Algérie 2015.

En cas d'un exploit face aux Ghanéens, les Béjaouis devront rencontrer le vainqueur de la double confrontation entre les Tunisiens du Club Africain et les Ivoiriens de l'AS Tanda.

Neuf (9) clubs sont exemptés du tour préliminaire: ES Sétif (Algérie), TP Mazembe (RD Congo, tenant), Coton Sport (Cameroun), l'AC Léopards (Congo), Al-Ahly et Zamalek (Egypte), Al-Merrikh et Al-Hilal (Soudan), et l'ES Sahel (Tunisie).

## JO-2016 : Le 17 juin, dernier délai pour l'envoi de la liste élargie des 35 joueurs



Les Fédérations des pays qualifiés au tournoi de football des Jeux olympiques-2016 à Rio de Janeiro, dont celle d'Algérie, ont jusqu'au 17 juin prochain pour envoyer la liste provisoire et élargie des 35 joueurs à la Fédération internationale de la discipline (FIFA) et au Comité international olympique (CIO), comme décidé par le Comité exécutif de la FIFA.

Quant à la liste finale et définitive des 18 joueurs retenus pour les JO, elle doit être établie avant le 18 juillet, ajoute la même source.

En revanche, la date du tirage au sort des groupes n'est pas encore fixée.

Elle sera dévoilée incessamment par la FIFA et le Comité d'organisation des JO, soit après la désignation des représentants de l'Asie, à l'issue du tournoi qualificatif se déroulant actuellement au Qatar.

APS

## France Football dresse le Top 10 des Algériens les «plus marquants» de la Ligue 1 française

De Rachid Mekhloufi, le «symbole de la nouvelle Algérie» et Mustapha Dahleb, le «magicien qui a marqué les esprits», à Rafik Saïfi «qui méritait à lui seul que l'on prenne place dans un stade», France Football publie dans sa dernière livraison le Top 10 des footballeurs algériens qui ont marqué le championnat français.

L'hebdomadaire sportif commence sa liste de ceux «qui ont laissé une empreinte considérable dans l'histoire de la L1», par le «symbole de la nouvelle Algérie», Rachid Mekhloufi qu'il qualifie de «grand joueur et surtout un grand monsieur».

Considéré comme l'espoir de la France pour la Coupe du Monde de 1938, Rachid Mekhloufi n'a pas hésité un moment à rejoindre d'autres joueurs algériens à Tunis pour créer l'inoubliable équipe du FLN.

Pour Mekhloufi, France Football rappelle la déclaration du sélectionneur français Aimé Jacquet, après le succès de l'équipe de France au Mondial 1998, qui disait : «Par le passé, j'ai joué avec un joueur aussi fort que Zinedine Zidane, c'était le meilleur et il fallait le mettre dans les meilleures conditions parce qu'on n'avait rien à lui apprendre».

«Quatre fois champion de France avec les Verts (Saint-Etienne, ndlr) et champion du monde militaire avec la France en 1957, l'élève prodige de Jean Snella participe à la création de l'équipe du FLN et devient le symbole de la nouvelle Algérie.

Un grand joueur et surtout un grand monsieur», précise le magazine.

Vient par la suite Mustapha Dahleb, «un magicien qui a marqué les esprits».

Même si avec ses 85 réalisations, il n'est plus le meilleur buteur du Paris Saint-Germain, depuis que Zlatan Ibrahimovic l'a dépassé, France Football estime que «l'élégant «Moumous» reste et restera l'un des meilleurs joueurs de l'histoire du club de la capitale», où il évolua durant dix ans (1974-1984).

Dans son Top 10, le magazine souligne que la «passionné» Abdelkader Firoud a été «un pédagogue du football, qui aimait enseigner, échanger, partager et transmettre».

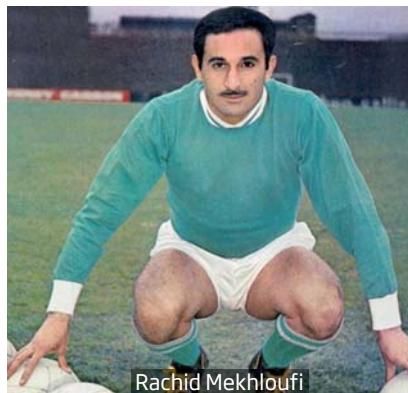
«Un personnage charismatique et important du football français des années 1950 à 1980, qui fut l'entraîneur du Nîmes Olympique lors de ses plus belles années et qui, avec ses 782 rencontres en L1, a longtemps détrôné le record de nombre de matchs sur un banc d'entraîneur dans l'élite».

Il met également en pole position Mustapha Zitouni, «l'un des tout meilleurs défenseurs centraux» du football français des années 1950. «Passé par Cannes et l'AS Monaco, pisté par le Real Madrid, Zitouni était appelé à devenir l'un des piliers de l'arrière-garde des Bleus au Mondial 1958 en Suède mais il préféra rejoindre l'équipe du FLN et devenir, à l'instar de Mekhloufi, un emblème de l'Algérie indépendante».

Dans le classement, Ali Benarbia est considéré comme un «chef d'orchestre» qui «savait donner un sens et une autre dimension au mot collectif», et Ahmed Oudjani (années 1960) est «toujours aujourd'hui le meilleur buteur de l'histoire» du Racing Paris (93 buts, à égalité avec Maryan Wisnieski).

France Football n'a pas omis Abdelaziz Bentifour, avec ses deux titres de champion de France sous les couleurs de Nice (1951 et 1952), et un doublé Coupe-Championnat en 1952, qui est l'un des principaux artisans de la période faste du club azuréen, passé ensuite par Troyes et l'AS Monaco».

Parmi la nouvelle génération, le magazine cite



Rachid Mekhloufi

Moussa Saïb, lorsqu'il évoluait sous les couleurs d'Auxerre de Guy Roux, et Rafik Saïfi «qui méritait à lui seul qu'on prenne place dans un stade ou devant sa télé», pour apprécier sa qualité technique en jouant à Troyes, Istres, l'AC Ajaccio et Lorient.

Un bonus est attribué à Ryad Boudebouz, le milieu offensif gaucher de Montpellier (25 ans), qui a déjà disputé 250 matchs de Ligue 1 (33 buts et 33 passes décisives), «ce qu'aucun joueur

algérien n'est parvenu à réaliser dans l'élite ces vingt-cinq dernières années», souligne France Football qui a également évoqué Mahi Khennane, étoile d'or France Football en 1961, qui a porté le maillot des Bleus en 1961 avant de rejoindre l'équipe nationale, après l'indépendance.

En 1964, au stade 20-Août-1955 (Alger), il marque en équipe nationale l'un des deux buts de la victoire contre la RFA, après huit minutes de jeu en amical.



Mustapha Dahleb

## NA HUSSEIN DEY : L'entraîneur Bouzidi regrette «deux points perdus»

L'entraîneur du NA Hussein Dey, Youcef Bouzidi, a estimé que son équipe était «tout proche» d'arracher les trois points de la victoire lors du match face à l'USM Alger soldé par un nul (1-1), jeudi soir en ouverture de la 16e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, la première pour le compte de la phase retour.

«Sur l'ensemble de la partie, j'estime que nous étions proches d'une victoire au vu des occasions franches que nous avons ratées.

Mais ça reste tout de même un bon nul pour nous, vu que c'est l'USMA qui a reçu dans ce match», a déclaré Bouzidi à la presse à l'issue du derby déroulé au stade du 5-juillet.

Pour Bouzidi aussi, ses joueurs «ont répondu présent sur le terrain face à une très bonne équipe de l'USMA qui

domine le championnat depuis le début de la saison».

Une source de satisfaction supplémentaire donc pour le coach de la formation husseindéenne, qui restait sur une amère défaite en championnat sur le terrains du MO Béjaïa (3-1), pour le compte de la 15e journée.

«J'estime que nous avons bien réagi après la précédente défaite de Béjaïa, en tenant la drague haute au leader», s'est encore réjoui Bouzidi.

Face à l'USMA, le staff technique du NAHD a titularisé l'une de ses deux recrues hivernales, en l'occurrence, Ilyes Seddiki, arrivé en milieu de semaine de la JS Kabylie (Ligue 1).

Le Franco-Algérien a été crédité d'une «belle prestation», selon Bouzidi, estimant que Seddiki était le joueur qui «manquait au NAHD au milieu du terrain lors de la phase aller».



«Jealue notamment le courage du joueur qui est allé au bout du match, malgré la blessure qu'il a contractée en première période», a conclu le coach husseindéen, dont l'équipe se hisse provisoirement à la 8e place avec 20 points.

APS

## SAGNA CROIT AU TITRE

Les joueurs de Manchester City ont applaudis dans leur vestiaire l'égalisation de Joe Allen en toute fin de rencontre contre Arsenal, qui permet à City de rester dans la course au titre : «Si Arsenal était à 5 points de nous, cela aurait été difficile de revenir sur eux. Oui, nous n'avons pas gagné contre Everton, mais nous n'avons pas perdu non plus. Et quand vous ne gagnez pas, il ne faut surtout pas perdre. Nous sommes toujours confiants», a dit l'ancien joueur d'Arsenal dans des propos rapportés par le Mirror ce vendredi.



## GRIEZMANN QUALIFIE L'ATLETICO MADRID

L'Atletico Madrid s'est qualifié pour les quarts de finale de Coupe du Roi en battant le voisin du Rayo (3-0) au match retour. Antoine Griezmann, auteur d'un doublé, a grandement participé à la qualification de son équipe. C'était la dernière rencontre de Coupe du Roi. Après le nul du match aller (1-1), les Colchoneros recevaient le Rayo Vallecano au Calderon pour le match retour. Un rendez-vous que n'a pas manqué le Onze d'Or 2015 Antoine Griezmann. C'est d'abord Correa qui a fusillé le gardien du Rayo dans ce derby de Madrid avant que Griezmann ne marquât à deux reprises en fin de rencontre (80°, 90'+1). Avec cette nouvelle victoire, les hommes de Simeone se qualifient pour les quarts de finale de la Coupe du Roi et peuvent remercier, encore une fois, le Français.

## OZIL JOUEUR ALLEMAND DE L'ANNÉE

**Mesut Ozil, la star d'Arsenal, vient d'être désigné joueur international allemand de l'année. Une distinction qu'il célèbre pour la quatrième fois de sa carrière.**

Les fans de la sélection nationale allemande ont procédé à l'élection du meilleur représentant de l'année de la Nationalmannschaft. Le titre est revenu à Mesut Ozil. C'est la quatrième fois de sa carrière que le milieu offensif d'Arsenal a le droit à ce titre honorifique après 2011, 2012 et 2013. Au palmarès, il succède à Toni Kroos, qui avait été choisi l'année dernière après le sacre mondial de la bande à Joachim Low.

Au nombre des votes, Ozil a une très grande avance sur son dauphin, en l'occurrence Thomas Müller. L'ancien madrilène en a obtenu 45,9%, tandis que le Barcelonais 15,9% «seulement». A la troisième place, on retrouve le latéral Jonas Hector, dont le nom a été cité par 13,6% des électeurs. Dix autres joueurs étaient également concernés par ce sondage. Pour information, ce concours a été mis en place pour la première fois en 2010 par le fan club des quadruples champions du monde.

## ELNENY SIGNE À ARSENAL

Comme annoncé depuis plusieurs semaines, l'Egyptien Mohamed Elneny (23 ans) rejoint Arsenal cet hiver. L'ancien milieu de terrain du FC Bâle s'est officiellement engagé avec les Gunners ce jeudi. Son transfert rapporterait environ 6 millions d'euros au club suisse.

## Manchester United active la piste Slimani

Toujours à la recherche d'un attaquant pour cet hiver, la formation de Manchester United se pencherait actuellement sur Islam Slimani (27 ans).

Lié au Sporting Portugal jusqu'en juin 2020, ce dernier disposerait d'une clause de 30 millions d'euros. Crystal Palace, West Ham et Leicester City suivraient également l'international algérien.



## Le cas Götze bientôt réglé ?

Par le biais de la presse allemande, le directeur sportif du Bayern Munich, Matthias Sammer, n'a pas caché que les dirigeants de l'écurie veulent régler le cas Mario Götze. Alors que son contrat à l'Allianz Arena expirera en juin 2017, le milieu offensif germanique semble avoir des envies d'autres. «Nous devrons nous asseoir à un certain moment, au cours des mois à venir, et discuter de sa situation. C'est tout à fait logique. Nous allons clarifier les choses», a promis Matthias Sammer.



## CAVANI À LA JUVENTUS EN JUIN ?

Frustré de ne pas être titulaire, l'ancien attaquant de Naples vivrait mal la situation et un départ du PSG serait à l'étude. Avec cette situation, la Juventus de Turin serait intéressée par la venue de l'Uruguayen lors du mercato d'été. L'attaquant du PSG pourrait rejoindre le club de la vieille dame si ce dernier venait à se séparer de Morata en partance pour le Real Madrid. Le transfert de Cavani du PSG à la Juventus de Turin pourrait alors se faire à condition que Edinson réduise son salaire...

## Deux fils de Zidane à l'origine de la sanction contre le Real Madrid

Deux des quatre fils de l'entraîneur madrilène figurent parmi la liste des jeunes joueurs en situation irrégulière ayant poussé la Fifa à sanctionner le club espagnol. Jeudi, la Fifa a décidé de sanctionner le Real Madrid en l'interdisant de tout recrutement lors des deux prochains mercatos d'été (2016) puis d'hiver (2017). Une décision qui fait suite à un non-respect des règles de transfert des joueurs de moins de 18 ans par la formation espagnole. Or, parmi la liste des joueurs ciblés par la Fifa figurent deux des fils de l'ancien n°10 des Bleus qui évoluent avec les équipes de jeunes du Real Madrid. Le quotidien espagnol ABC, qui a eu accès à cette liste signale notamment que Luca, le gardien champion d'Europe des moins de 17 ans avec les Bleus en 2015, aurait été «mal inscrit».



## ALGÉRIE - TUNISIE

À L'OCCASION DU 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA RÉVOLUTION DU 14 JANVIER

### Le Président Bouteflika félicite son homologue tunisien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux à son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, à l'occasion du 5<sup>e</sup> anniversaire de la révolution du 14 janvier, dans lequel il lui a réaffirmé sa détermination à poursuivre les efforts pour intensifier la coopération et relever les défis communs.

"Il m'est particulièrement agréable, au moment où le peuple tunisien frère célèbre le cinquième anniversaire de la révolution du 14 janvier, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux de santé et de bonheur et davantage de progrès et de stabilité pour votre pays frère", a écrit le chef de l'Etat. "Je saisiss cette heureuse occasion pour saluer les réalisations accomplies par votre pays au volet politique sur la voie du renforcement des fondements de la démocratie, tout en demeurant convaincu de sa capacité à surmonter les difficultés et à réaliser davantage d'acquis", poursuit le Président Bouteflika.

"Je tiens également en cette heureuse occasion à vous réaffirmer ma volonté de poursuivre le travail avec vous pour la consolidation des liens de fraternité et de solidarité qui unissent nos deux peuples frères ainsi que pour l'intensification de la coopération et de la coordination bilatérales en vue de relever les défis communs pour l'intérêt de nos pays et de notre région", conclut le chef de l'Etat.

## ALGÉRIE-AFRIQUE-UA-ONU

### M. Messahel en Namibie pour le Sommet du Comité des Dix de l'Union africaine

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, représente le président de la République au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité des Dix de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, prévu aujourd'hui à Windhoek (Namibie), a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. La question de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de cette Organisation à la demande, entre autres, de pays africains afin que cet organe onusien, créé en 1945, "réflète mieux l'évolution des relations internationales, notamment en donnant à l'Afrique la place qui lui revient dans le concert des nations", ajoute la même source. L'Algérie œuvre, souligne le communiqué, "au succès de la position africaine commune sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, issue du consensus d'Ezulwini, en mars 2005". Ce consensus revendique deux sièges pour l'Afrique en qualité de membres permanents au sein du Conseil de sécurité des Nations unies avec tous les droits et priviléges qui s'y rattachent. A cet égard, le Comité des Dix procédera, à Windhoek, à l'analyse du processus de négociations intergouvernementales sur cette question et examinera les voies et moyens de consolider la position africaine.

## ALGÉRIE - USA

### M. Khebri et l'ambassadrice des Etats-Unis évoquent la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, M. Salah Khebri, a reçu, jeudi, au siège de son département ministériel, l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Joan A. Polaschik, indique un communiqué du ministère. "Les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis dans les domaines des hydrocarbures et de l'électricité", précise le communiqué. M. Khebri a présenté à Mme Polaschik les opportunités offertes par l'Algérie dans le secteur, notamment dans les domaines des hydrocarbures (amont, raffinerie, pétrochimie), les énergies renouvelables et la formation. De son côté, Mme Polaschik a salué les "bonnes relations" entre les deux pays tout en exprimant l'intérêt des entreprises américaines à travailler en Algérie dans le domaine énergétique".

APS

## ALGÉRIE - FRANCE

### LE PRÉSIDENT HOLLANDE, DANS UN MESSAGE AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

### La France déterminée à coopérer avec l'Algérie pour assurer le développement durable et économique

Le président français François Hollande a réitéré sa détermination, dans un message adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à coopérer avec l'Algérie pour assurer un développement durable et économique.

"La France (...) continuera, avec l'aide de l'Algérie, de mener tous les combats pour la sécurité, le développement économique et le développement durable au service de nos populations et, surtout, des jeunesse de nos deux pays", a-t-il soutenu en réponse au message de félicitations que lui a adressé le président Bouteflika à l'issue de la conférence de Paris sur le climat (COP21). Il a ajouté que le "chaleureux message de félicitations que vous m'avez adressé à l'issue de la conférence de Paris sur le climat me va droit au cœur". "Comme vous le soulignez, la communauté internationale a adopté le 12 décembre 2015 un accord historique, ambitieux, durable, dynamique, équilibré et juste dont nous pouvons tous être fiers", a-t-il souligné.

Le président Hollande a affirmé que la France "est heureuse d'avoir



pu compter sur le précieux soutien de l'Algérie pour aboutir à ce succès". "Je vous remercie personnellement, et à travers vous tout votre gouvernement, pour la qualité de notre coopération sur ce dossier d'envergure, qui est à l'image de la concertation étroite qu'entretiennent l'Algérie et la France sur tous les sujets. A cet égard, je me félicite de la remarquable convergence de vues entre nos deux pays sur les dossiers malien et libyen", s'est-il félicité.

Il a ajouté qu'il fallait "désormais

mettre en œuvre l'accord de Paris, notamment les contributions nationales que près de 190 pays ont définies".

"L'Algérie peut compter sur la France pour l'appuyer dans l'application de ses objectifs en termes de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux impacts du réchauffement climatique. A cet égard, le prochain Comité intergouvernemental de haut niveau, lequel devrait avoir lieu les 20 et 21 février 2016, constituera une équipe importante", a-t-il souligné.

## ATTENTATS À JAKARTA

### Deux ressortissants algériens figureraient parmi les victimes (MAE)

Deux (02) ressortissants algériens figureraient parmi les victimes de l'attentat terroriste qui a frappé, jeudi matin, Jakarta (Indonésie), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

"Les informations recueillies indiquent qu'à ce stade une des victimes serait décédée et que la seconde

#### ● L'Algérie condamne «avec force» les attentats

L'Algérie condamne avec "force" la série d'attaques terroristes qui a secoué jeudi Jakarta, exprimant sa solidarité "pleine et entière" avec le gouvernement indonésien, a indiqué le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans un communiqué. "L'Algérie condamne avec force la série d'attaques terroristes qui a secoué, ce jour, Jakarta et exprime sa solidarité pleine et entière avec le gouvernement et le peuple

serait blessée", a précisé la même source. Le Centre de veille et de gestion des crises du ministère des Affaires étrangères, à travers notamment l'ambassade d'Algérie à Jakarta, "est en contact avec les autorités indonésiennes en vue de vérifier ce bilan et de déterminer les identités précises des victimes", ajouté la même source.

#### ● L'Algérie condamne «avec force» les attentats

frères d'Indonésie", a précisé la même source. "L'Algérie qui a toujours agi pour réduire à néant le fléau du terrorisme et plaide pour une action internationale prompte et efficiente pour le défaire, réaffirme sa détermination à continuer à oeuvrer de concert avec tous ses partenaires aux plans régional et international pour affiner la stratégie de lutte contre ce phénomène", a ajouté le MAE.

## Personnalité

### Hommage posthume à la première médecin africaine, l'Algérienne Aldjia Benallegue-Nourredine

Un hommage posthume a été rendu hier matin à la première femme médecin en Afrique, l'Algérienne Aldjia Benallegue-Nourredine, décédée le 31 décembre 2015, à Tartous (Syrie), à l'âge de 96 ans, par le CHU Naïssia-Hamoud (ex-Parnet), où elle a marqué par sa rigueur, le service de pédiatrie qu'elle a dirigé pendant plusieurs années. La cérémonie de recueillement en la mémoire de la défunte s'est déroulée en présence notamment du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, aux côtés de précédents ministres du secteur, dont Yahia Guidoum, qui fut son élève.

Née le 28 juin 1919, la défunte qui vivait auprès de sa fille en Syrie depuis le décès de son époux, était connue pour être une "battante et une tenace" avec un caractère trempé, qui fit d'elle une femme "hors du commun" et rendit son

parcours professionnel "exceptionnel". Après avoir obtenu son doctorat en médecine en 1937, elle prit en 1964 les rênes du service de pédiatrie de cette structure hospitalière, qu'elle contribua à "penser, à bâtrir et à organiser", selon des témoignages. Au-delà du service de pédiatrie, le Dr Aldjia Benallegue-Nourredine avait "rehaussé, par sa rigueur et son sérieux, le niveau de la médecine algérienne", ajoute-t-on.

Son parcours engagé dans la profession médicale, la défunte l'a mené jusqu'à son admission à la retraite, en 1969, sachant "l'exigence" que requiert les activités de "praticienne, de formatrice et d'animateuse", souligne-t-on.

En avril 1982, elle est élue Membre correspondant étranger de l'Académie nationale de médecine française. Elle mit fin à une carrière distinguée, au bout de 43 ans d'un activisme ininterrompu et passionné. Entreprendre

des études en médecine, l'était davantage dans la mesure où cela était unapanage réservé aux seuls étudiants européens. Ce qui fit d'elle une pionnière non seulement parmi les Algériennes, mais également parmi les Occidentales à pouvoir prétendre à un tel destin professionnel. Dans *Le devoir d'espérance*, un ouvrage autobiographique paru en 2007 chez Casbah éditions, elle révèle un autre talent, celui de l'écriture, à travers un hommage poignant à son défunt père, auquel elle exprime sa redevance d'avoir eu le privilège de s'instruire dans une époque, marquée par le colonialisme, où l'accès à l'école était très restreint.

En raison de la situation sécuritaire prévalant en Syrie, Aldjia Benallegue-Nourredine n'a pu être enterrée dans la terre de ses aieux, comme elle l'avait souhaité, ni même que son corps ait pu être transféré en Algérie.